

# Quatre raisons d'exiger l'abolition des dettes publiques au Nord comme au Sud

Il faut abolir les dettes publiques de tous les Etats, au Nord comme au Sud, parce que :

1. Elles constituent un moyen de chantage odieux du capital financier, qui concentre aujourd'hui l'essentiel des titres de ces dettes, sur les Etats, en les contraignant à adopter des mesures d'austérité budgétaire pour leur remboursement. Ces mesures sont synonymes de coupes claires dans les dépenses sociale et de dégradation des services public, dont les principales victimes sont les couches les plus pauvres et les plus précarisés de leurs populations.
2. Représentant près de la moitié de l'ensemble des actifs du capital financier mondial, les titres des dettes publiques sont de surcroît particulièrement sûrs. Ils permettent par conséquent au capital financier de se lancer dans toutes sortes d'opérations spéculatives à haut risque dont l'échec éventuel est payé... par les contribuables sous forme de plans de sauvetage, comme cela a été le cas lors de la crise dite des *subprime*.
3. Le capital financier résulte pour l'essentiel de la centralisation des profits non (immédiatement) réinvestis et de l'épargne réalisés par les détenteurs de hauts revenus. Ainsi, la dette publique est un mécanisme qui permet à ces derniers d'accumuler des droits à prélever une part supplémentaire de la richesse sociale par l'intermédiaire de la part des recettes fiscales consacrée à son remboursement avec intérêt. Elle est donc directement responsable de l'aggravation des inégalités sociales de revenus et de patrimoines et de leurs conséquences...
4. Si les Etats sont endettés, ce n'est pas parce qu'ils dépensent trop, mais parce qu'ils ne prélèvent pas assez d'impôts, en ne taxant pas à hauteur de leurs facultés contributives le capital et les détenteurs de hauts revenus... tout en permettant à ces derniers de s'enrichir encore davantage en prêtant à l'Etat l'équivalent des impôts que celui-ci n'exige pas d'eux. Abolir la dette publique, ce n'est jamais que faire payer à ces contribuables leurs arriérés d'impôts.

**Collectif pour l'abolition des dettes publique (CADEP)**

En publiant le tract ci-contre - que nous avons signé «CADEP» - nous espérons apporter une petite contribution à la prise de conscience de l'importance du problème des dettes publiques.

Nous mettrons ce texte en ligne sur notre site web de manière à le rendre facilement utilisable par celles et ceux qui souhaiteraient également constituer un collectif et engager des actions sur cette question.

Nous vous avons souvent parlé dans nos colonnes du «**CADTM**» : le Comité pour l'Abolition de la Dette du Tiers Monde. Ce réseau international, fondé en Belgique il y a plus de vingt ans (345, av. de l'Observatoire 4000 Liège, Belgique. Tel: 0032 (0)4 226 62 85), analyse l'évolution des dettes publiques, les ravages qu'elles génèrent, notamment dans les pays du Sud, et élaborent des alternatives radicales.

Le «**CADTM**» fait paraître un bulletin électronique (pour s'inscrire : [http://cadtm.org/cgi-bin/mailman/listinfo/bulletin-cadtm\\_](http://cadtm.org/cgi-bin/mailman/listinfo/bulletin-cadtm_)) Dans l'avant dernier numéro (le n° 74), qu'il faut lire absolument, plusieurs textes sont consacrés à la dette tunisienne. Vous y découvrirez qu'un collectif se crée avec Raid Attac / Cadtm Tunisie pour empêcher que l'ex ministre de finances de Ben Ali et actuel gouverneur de la banque centrale de Tunisie (!) consacre 577 millions d'euros du budget de l'Etat au remboursement de la dette publique extérieure. Comme si il n'y avait pas d'autres urgences en Tunisie ! Dans un autre article du même numéro 74, il est souligné que le service de la dette représente 33% des recettes fiscales ou 1,07 fois le budget de l'éducation ou l'équivalent de 6 fois le budget annuel de la santé; quant à la fortune personnelle de Ben Ali, elle serait estimée à 2,5 fois la moyenne sur dix ans du service de la dette tunisienne... Le CADTM-Tunisie revendique en conséquence la suspension du paiement du service de la dette et la répudiation de «*la dette qui est illégitime*».

Des parlementaires européens et nationaux se sont laissés convaincre puisqu'ils demandent «*la suspension immédiate du remboursement des créances européennes sur la Tunisie (avec gel des intérêts) et la mise en place d'un audit de ces créances*». Cet audit vise aussi à «*identifier la part illégitime*» de la dette.

Il y aurait donc une «part légitime» de la dette ? Ou une part «moins odieuse» ? Mais sur quels critères ? Le débat est ouvert. Vous pourrez constater que dans la rédaction de notre tract reproduit ci-contre, on ne fait pas de distinction entre deux types de dette.

Dans le numéro 75 de son bulletin électronique, le CADTM évoque longuement les dettes publiques européennes en énumérant celles qui paraissent «*illégitimes*» et en fournissant «*huit propositions urgentes pour une autre Europe*» Un tract est élaboré depuis quelques mois (Tract\_CADTM\_Europe\_DEF\_27aout2010).

Il y a de quoi débattre et de quoi faire !

# Dettes publiques

(suite mais pas fin)

Dans notre précédent numéro (n° 223 – Avril 2011, page 11), nous avons signalé qu'un collectif composé de Raid Attac / CADTM-Tunisie a engagé une action pour s'opposer au paiement de 577 millions d'euros par le gouverneur de la banque centrale de Tunisie en remboursement de la dette publique tunisienne.

Vous découvrirez ci-contre, dans des extraits d'un communiqué du CADTM, qu'hélas, ce remboursement vient d'avoir lieu. Ce n'est pas très rassurant sur l'état du rapport de force révolutionnaire en Tunisie !...

Le CADTM se bat depuis plus de vingt ans pour l'abolition des dettes publiques. D'autres collectifs font leur apparition. Ainsi, le **Comité grec contre la dette** est une structure nationale qui favorise la création de comités locaux. L'objectif est d'obtenir un audit sur la dette : «*Quels chemins ont suivi les capitaux empruntés ? A quoi ont-ils servis ? Quelle part a été détournée, par qui et comment ?*» etc. Pour le comité, un tel audit «*n'a rien à voir avec une simple vérification de chiffres faite par des comptables routiniers. Il s'agit d'une exigence de transparence dans les affaires à un moment où sévissent le néolibéralisme le plus sauvage et une corruption débridée – sans précédent dans l'histoire mondiale. Le mouvement de l'audit citoyen ose « l'impensable » : il pénètre dans la zone interdite, dans le saint des saints du système capitaliste, là où, par définition, n'est toléré aucun intrus !*»

En évoquant - dans la dernière livraison de «*Carré rouge*» - l'ouvrage qu'il va faire paraître sur les dettes illégitimes<sup>(1)</sup>, François Chesnais a présenté ce Comité grec contre la dette pour souligner que «*la revendication de l'audit de la dette - et surtout son début de mise en œuvre par la création de comités - constitueraient un formidable outil de « re-démocratisation (...)*»

*Plus largement, l'enjeu est la création d'une dynamique politique (...)* La campagne contre la dette ne peut se mener par procuration. Le peuple grec ne peut le mener pour d'autres peuples européens. (...) Une campagne populaire menée par des comités pour le moratoire immédiat et l'audit de la dette préparerait le mouvement social aux nouveaux épisodes de crise financière. (...)

*L'un des grands arguments des partisans de sortie de l'euro est que ceux qui misent sur un mouvement social européen poursuivent une chimère. L'enjeu est de saisir l'occasion pour faire naître ce mouvement. (...) La solution progressiste n'est pas la sortie de l'euro. Elle est d'aider les luttes à converger vers un objectif de contrôle social des moyens de production et d'échange, donc aussi de l'euro (et donc aussi de la BCE)*»

(1) - Le livre de François Chesnais doit paraître fin mai 2011 aux Editions raisons d'Agir sous le titre «*Les dettes illégitimes. Quand les banques font main basse sur les politiques publiques*»

- «*Carré rouge*» lui, est paru. Dans le n° 45 (avril 2011), outre l'article de François Chesnais, vous y trouverez aussi une querelle entre notre camarade Alain Bihr et un membre de l'équipe de «*Carré rouge*» ; de quoi mieux connaître «*La logique méconnue du Capital*», le dernier ouvrage d'Alain à l'origine de ce débat. Également au sommaire de «*Carré rouge*» : un article sur la lutte du peuple libyen et un autre intitulé «*Egypte, notes sur une révolution en marche*», signé par un militant haut-rhinois. Beaucoup de raison, donc, de vous procurer ce n° 45. A commander à Carré rouge BP 125 75463 PARIS cedex 10. 5 euros. Courriel : [bonin.yves@free.fr](mailto:bonin.yves@free.fr)  
Site : [www.carre-rouge.org](http://www.carre-rouge.org)

## 450 millions d'euros déjà payés !...

C'est confirmé : le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), Mustapha Nabli, a déjà payé la première tranche du service de la dette pour 2011, d'un montant de 450 millions d'euros. Cet ancien Ministre du plan et des finances sous Ben Ali, (...) vient de commettre un acte majeur qui trahit la révolution tunisienne.

Primo, comme sous la dictature de Ben Ali, il sacrifie les besoins urgents de la population en donnant la priorité aux créanciers alors que ce montant de 450 millions d'euros est insignifiant pour ces derniers mais pas pour la population tunisienne. (...)

Secundo, le gouvernement provisoire ne tient pas compte des aspirations populaires comme celles exprimées dans la campagne lancée fin janvier en Tunisie par l'organisation RAID-ATTAC-CADTM Tunisie, exigeant la suspension immédiate du paiement de la dette et la mise en place d'un audit de cette dette afin de déterminer la part illégitime : celle qui n'a pas profité à la population tunisienne et qui ne doit donc pas être remboursée. Un appel en cours, à destination des parlementaires nationaux et européens, a également été lancé par le réseau CADTM et les euro-députées Marie-Christine Vergiat et Gabi Zimmer pour soutenir cette initiative tunisienne.

Tertio, en remboursant la dette, le gouverneur de la BCT prive le pays de ressources financières qui lui sont indispensables et le condamne à continuer à s'endetter massivement auprès des bailleurs de fonds internationaux ; ceux-là mêmes qui ont soutenu Ben Ali : la Banque mondiale, le FMI, la Banque européenne d'investissement, la BAD, etc.



Or, cette politique va directement à l'encontre de la révolution tunisienne puisqu'elle creuse davantage la dette et place le pays dans l'étau de ces créanciers. (...)

Compte tenu de l'échec de ces politiques néo-libérales, le gouverneur de la BCT

aurait dû rompre les relations avec ces institutions et s'attaquer à la dette, qui sont des conditions indispensables à la souveraineté politique et économique d'un État. (...) La dette contractée par le régime de Ben Ali répond parfaitement à la qualification juridique de dette « odieuse » (...) c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée, par conséquent elle est tombée avec la chute de ce pouvoir ». La Tunisie a donc le droit de refuser de payer cette dette odieuse. (...)

**Renaud Vivien et Fathi Chamkhi (respectivement membre du CADTM Belgique et de RAID-ATTAC-CADTM Tunisie [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org))**

# Dettes publiques : passons à l'offensive !

Le caractère aberrant et destructeur du capitalisme se manifeste aujourd'hui par un emballement quasi généralisé des dettes publiques. Nous avons abordé plusieurs fois le sujet dans nos précédents numéros (qui seront fournis gratuitement à tout nouvel abonné). Nous l'évoquons à nouveau. Nous l'aborderons encore dans nos prochaines livraisons, notamment cet été où nous continuerons de paraître sans interruption.

Comment faire connaître ce dispositif délirant mis en place par quelques uns pour s'accaparer les richesses créées par le travail de tous ? L'épisode grec, qui suscite résistance et luttes va-t-il permettre de rendre plus visible les causes et les responsables des dégâts occasionnés ? Ce n'est pas sûr, car le tabou qui entoure la notion de dette -une dette ça se rembourse jusqu'au dernier sous quand on est honnête, mon bon monsieur-, est extrêmement puissant et paralysant. La difficulté de convaincre ne sera pas moins forte que sur le problème des retraites où on n'a guère réussi à contrer les balivernes libérales. Ah, si on pouvait imposer un autre vocabulaire du genre : «pompe à fric pour riches» ou ... ? Faites preuve d'imagination, cher lecteur, pour fomenter d'autres termes ! Même si ce n'est que dans les luttes que l'on pourra tenter de populariser une expression qui décrirait mieux la réalité, pour mieux la subvertir...

Mais ces luttes, vont-elles s'engager ? Vont-elles pouvoir dépasser le stade de l'indignation et de l'incantation ? Vont-elles pouvoir s'ancrer dans la réalité et s'inscrire dans la durée en se fixant des objectifs concrets et accessibles ? Une chose est sûre en tout cas : sans luttes ni résistance cette mécanique infernale générée par le Capital nous mène au désastre : «On est en train de nous tondre avant de nous mener à l'abattoir», pour reprendre une formule imaginée par les Solidaires, seule organisation syndicale, avec la CNT, qui prennent pour l'instant ouvertement en compte dans leurs analyses l'importance des dettes publiques.

Dans les autres organisations, et à la base, le problème de fond est pour l'essentiel méconnu ou occulté. Il suffit de lire les très nombreux communiqués parus dans les bagarres contre les suppressions de postes et de classes dans l'Education. On y évoque pudiquement le refus « d'une logique comptable ». C'est si timide et si confus qu'on pourrait croire que l'équipe du collège A se sentira « victorieuse » si les autorités lui concèdent le rétablissement d'un poste piqué au lycée B qui se sera moins mobilisé. C'est en effet la seule «victoire» que l'on peut espérer si le remboursement de la dette n'est pas mis en cause.

Bien des obstacles rendront la mobilisation délicate. Ainsi les élections présidentielles et législatives qui domineront, pendant plusieurs mois, ce que certains osent appeler «notre vie politique» : il sera en effet plus confortable de s'en remettre à un candidat que de s'engager dans des actions contre les dettes publiques. D'autant que certains candidats auront sur le sujet un discours pertinent et percutant... Comment échapper alors à un attentisme électoral et institutionnel mortifère ? En créant des collectifs polyvalents, peut-être. Où il faudra à la fois se battre contre la dette et en faveur du vote nul. Où il vaudrait mieux aussi être capable de fabriquer et diffuser un organe d'information, voire de monter une caisse de grève en prévision de l'affrontement majeur en l'absence duquel rien ne sera possible... Bon, arrêtons là une énumération qui pourrait être décourageante. Pour nous en tenir à une formule classique, plus optimiste : «une dynamique sociale pré révolutionnaire est toujours possible»... D'autant que, compte tenu du contexte international, la formule a une probabilité de réalisation plus forte qu'il y a quelques mois !

Dans l'immédiat, nous nous contentons de publier ici (pages 12 à 16) quelques analyses, données et propositions qui proviennent presque toutes, directement ou indirectement, du CADTM qui a déjà effectué, en plus de vingt ans, un travail remarquable sur les dettes publiques. Ce travail a d'abord porté pendant longtemps sur les dettes du tiers monde. Aujourd'hui, l'étude, les revendications et les propositions d'action concernent aussi les pays dits développés. Vous trouverez tous les détails sur le site du CADTM ([www.cadtm.org](http://www.cadtm.org)), d'une lecture passionnante.

Nous reprenons ci-contre de courts extraits d'un texte d'Eric Toussaint, docteur en sciences politiques, président du CADTM Belgique (CADTM 345 avenue de l'Observatoire 4000 LIEGE - Belgique. Tél. 0032 (0)4 226 62 85). Le problème des dettes publiques y est replacé dans son contexte et conduit à énumérer des revendications larges dont la satisfaction n'est envisageable qu'à l'occasion d'un affrontement majeur avec les possédants.

## Huit propositions urgentes pour une autre Europe

(par Eric Toussaint)

La crise secoue l'Union européenne jusque dans ses fondations. Pour plusieurs pays, le nœud coulant de la dette publique s'est refermé sur eux et ils sont pris à la gorge par les marchés financiers. Avec la complicité active des gouvernements en place, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et du FMI, les institutions financières à l'origine de la crise s'enrichissent et spéculent sur les dettes des États. Le patronat profite de la situation pour lancer une offensive brutale contre une série de droits économiques et sociaux de la majorité de la population. (...)

Il faut construire un front anticrise, tant à l'échelle européenne que localement, afin de réunir les énergies pour créer un rapport de force favorable à la mise en pratique de solutions radicales centrées sur la justice sociale et climatique. Dès août 2010, le CADTM a formulé huit propositions concernant la crise actuelle en Europe. L'élément central est la nécessité de procéder à l'annulation de la partie illégitime de la dette publique. Pour y parvenir, le CADTM recommande la réalisation d'un audit de la dette publique effectué sous contrôle citoyen. (...)

La réduction radicale de la dette publique est une condition nécessaire mais pas suffisante pour sortir les pays de l'Union européenne de la crise. Il faut la compléter par toute une série de mesures de grande ampleur dans différents domaines.

### 1. Réaliser un audit de la dette publique afin d'annuler la partie illégitime.

Une partie importante de la dette publique des États de l'Union européenne est illégitime car elle résulte d'une politique délibérée de gouvernements qui ont décidé de privilégier systématiquement une classe sociale, la classe capitaliste, et d'autres couches favorisées, au détriment du reste de la société. (...)

Dans des pays comme la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Roumanie ou l'Irlande, les prêts accordés par le FMI ont été assortis de conditions qui constituent une violation des droits économiques et sociaux des populations. Fait aggravant, ces conditions favorisent une fois de plus les banquiers et les autres institutions financières. (...) La tendance du pouvoir exécutif à transformer l'organe législatif en une chambre d'enregistrement se renforce.

Dans ce contexte extrêmement inquiétant, sachant qu'une série d'États sera tôt ou tard confrontée à un risque concret de défaut de paiement par manque de liquidités et que le remboursement d'une dette illégitime est par principe inacceptable, il convient de se prononcer clairement pour une annulation des dettes illégitimes. Annulation dont le coût doit être supporté par les coupables de la crise, à savoir les institutions financières privées. (...). Il est important de dresser un cadastre des détenteurs de titres afin d'indemniser parmi eux les citoyens et citoyennes à faibles et moyens revenus. (...)

## 2. Stopper les plans d'austérité, ils sont injustes et approfondissent la crise.

En accord avec les exigences du FMI, les gouvernements des pays européens ont fait le choix d'imposer à leurs peuples des politiques de stricte austérité, avec des coupes claires dans les dépenses publiques : licenciements dans la fonction publique, gel voire baisse des salaires des fonctionnaires, réduction de l'accès à certains services publics vitaux et de la protection sociale, recul de l'âge de l'accès à la retraite. (...) Les effets de la crise sont décuplés par des prétendus remèdes, qui visent surtout à protéger les intérêts des détenteurs de capitaux. En somme, les banquiers boivent, les peuples trinquent ! (...)

Parmi les populations les plus touchées, les femmes occupent le premier rang, car l'organisation actuelle de l'économie et de la société patriarcale fait peser sur elles les effets désastreux de la précarité, du travail partiel et sous-payé. Directement concernées par les dégradations des services publics sociaux, elles paient le prix fort. La



## 4. Remettre au pas les marchés financiers, notamment par la création d'un registre des propriétaires de titres, par l'interdiction des ventes à découvert et de la spéculation dans une série de domaines. Créer une agence publique européenne de notation.

(...) La forte soumission des agences de notation aux milieux financiers nord-américains fait de ces agences de notation un acteur majeur au niveau international, dont la responsabilité dans le déclenchement et l'évolution des crises n'est pas assez mise en lumière par les médias. (...) La création d'une agence publique de notation est incontournable pour sortir de cette impasse.

## 5. Transférer sous contrôle citoyen les banques au secteur public.

Après des décennies de dérives financières et de privatisations, il

Le CADTM vient de publier un ouvrage :

## La dette ou la vie

En 2007-2008 éclate la crise la plus importante depuis celle de 1929. Les banques sont sauvées à coup de centaines de milliards de dollars et d'euros par les petits soldats du G20 aux ordres de la finance mondiale et les États financent ce sauvetage en appliquant au Nord l'équivalent des plans d'ajustement structurel de sinistre mémoire au Sud. Cet ouvrage analyse méticuleusement l'enchaînement des processus ayant submergé le Nord à cette occasion, des États-Unis à la Grèce, de l'Islande aux pays d'Europe de l'Est, du Japon à la zone euro, tout en examinant les conséquences pour le Sud.

Le bloc occidental bascule. La face de la planète entière s'en trouve durablement changée. Il reste deux catégories principales : la poignée de ceux qui profitent de ce capitalisme inique, et la grande majorité qui le subit. Cet ouvrage veut expliquer et apporter des alternatives radicales pour s'attaquer à cette logique dont nous ne voulons pas.

«*La dette ou la vie*», sous la direction de Damien Millet et Eric Toussaint du CADTM. 384 pages - 20 euros - Chèque à l'ordre du CADTM (CADTM, 17 rue de la Bate, 45150 JARGEAU, France [france@cadtm.org](mailto:france@cadtm.org))

lutte pour imposer une autre logique est indissociable de la lutte pour le respect absolu des droits des femmes.

## 3. Instaurer une véritable justice fiscale européenne et une juste redistribution des richesses. Interdire les transactions avec les paradis judiciaires et fiscaux. Lutter contre la fraude fiscale massive des grandes entreprises et des plus riches.

(...) Il s'agit également d'adopter une politique fiscale qui favorise la protection de l'environnement en taxant de manière dissuasive les industries polluantes.

(...) Il faut éradiquer ces gouffres noirs de la finance, des trafics criminels, de la corruption, de la délinquance en col et cravate.

est grand temps de faire passer le secteur du crédit dans le domaine public. Les États doivent retrouver leur capacité de contrôle et d'orientation de l'activité économique et financière. (...) Il faut exproprier sans indemnisation les banques pour les transférer au secteur public sous contrôle citoyen (...).

## 6. Socialiser les nombreuses entreprises et services privatisés depuis 1980.

Une caractéristique de ces trente dernières années a été la privatisation de nombre d'entreprises et services publics. Des banques au secteur industriel en passant par la poste, les télécommunications, l'énergie et les transports, les gouvernements ont livré au privé des pans entiers de l'économie, perdant au passage toute capacité de régulation de l'économie. Ces biens publics, issus du travail collectif, doivent revenir dans le domaine public. (...)

## 7. Réduire radicalement le temps de travail pour créer des emplois tout en augmentant les salaires et les retraites.

Répartir autrement les richesses est la meilleure réponse à la crise. (...) En augmentant les salaires, non seulement on permet aux populations de vivre dignement, mais on renforce aussi les moyens qui servent au financement de la protection sociale et des régimes de retraite.

(...) La réduction radicale du temps de travail offre aussi la possibilité de mettre en pratique un autre rythme de vie, une manière différente de vivre en société en s'éloignant du consumérisme (...). culturelle.

## 8. Refonder démocratiquement une autre Union européenne basée sur la solidarité.

(...) Il faut remplacer les actuels traités par de nouveaux dans le cadre d'un

véritable processus constituant démocratique afin d'aboutir à un pacte de solidarité des peuples pour l'emploi et l'écologie.

Il faut revoir complètement la politique monétaire ainsi que le statut et la pratique de la Banque centrale européenne. L'incapacité du pouvoir politique à imposer à la BCE de créer de la monnaie est un handicap très lourd. (...) la BCE doit pouvoir financer directement des États soucieux d'atteindre des objectifs sociaux et environnementaux qui intègrent parfaitement les besoins fondamentaux des populations.

(...) Une Europe basée sur la solidarité et la coopération doit permettre de tourner le dos à la concurrence et à la compétition, qui tirent « vers le bas ». (...) Une autre Europe, basée sur la coopération entre États et la solidarité entre les peuples, doit devenir l'objectif prioritaire. (...) Des politiques globales à l'échelle européenne, comprenant des investissements publics massifs pour la création d'emplois publics dans des domaines essentiels (des services de proximité aux énergies renouvelables, de la lutte contre le changement climatique aux secteurs sociaux de base), doivent s'imposer.

Cette autre Europe démocratisée doit, pour le CADTM, œuvrer pour imposer des principes non négociables : renforcement de la justice fiscale et sociale, choix tournés vers l'élévation du niveau et de la qualité de vie de ses habitants, désarmement et réduction radicale des dépenses militaires (y compris retrait des troupes européennes d'Afghanistan et départ de l'OTAN), choix énergétiques durables sans recours au nucléaire, refus des organismes génétiquement modifiés (OGM). Elle doit aussi résolument mettre fin à sa politique de forteresse assiégée envers les candidats à l'immigration, pour devenir un partenaire équitable et véritablement solidaire à l'égard des peuples du Sud de la planète.

## L'audit des dettes publiques vu comme levier politique

**Pour Yorgos Mitralias, qui anime le comité grec contre la dette et qui est membre du réseau international CADTM, l'audit d'une dette peut-être un formidable moyen de re-démocratisation en amenant ceux « d'en bas » à contester enfin les exactions désastreuses perpétrées par « ceux d'en haut ». Dans un texte intitulé «Face à la dette : l'appétit vient en auditant !...» - dont on reprend quelques extraits ci-dessous et dont on vous engage à lire l'intégralité sur le site du CADTM -, Mitralias préconise une union internationale pour l'audit des dettes publiques largement illégitimes. Il décrit à partir de l'expérience grecque ce que pourraient faire et ce que pourraient exiger des collectifs de base qui se constitueraient pour «auditer».**

**De tels collectifs vont-ils émerger partout en Europe ? Pourront-ils durer et créer un rapport de force qui mette en difficulté les possédants ? Et si déjà un collectif national se mettait en place pour, par exemple, décrire au jour le jour le montant et le profil des sommes que l'Etat, donc les contribuables, sacrifier pour le paiement de la dette ? Qui sait que le seul remboursement des intérêts correspond quasiment au budget de l'Education Nationale ? Une donnée comme celle-là, si elle était plus largement popularisée, serait-elle de nature à donner de nouvelles perspectives aux luttes pour sauver l'école ?...**



(...) Le premier objectif d'un audit est de clarifier le passé, de démêler l'écheveau de la dette, fil par fil, jusqu'à reconstruire la pelote des enchaînements qui ont conduit à l'impasse actuelle. Qu'est devenu l'argent de tel emprunt, à quelles conditions cet emprunt a-t-il été conclu ? Combien d'intérêts ont été payés, à quel taux, quelle part du principal a déjà été remboursée ? Comment la dette a-t-elle enflé sans que cela profite au peuple ? Quels chemins ont suivi les capitaux ? A quoi ont-ils servi ? Quelle part a été détournée, par qui et comment ?

Et aussi : Qui a emprunté et au nom de qui ? Qui a prêté et quel a été son rôle ? Comment l'Etat s'est-il trouvé engagé, par quelle décision, prise à quel titre ? Comment des dettes privées sont-elles devenues «publiques» ? Qui a engagé des projets inadaptés, qui a poussé en ce sens, qui en a profité ? Des délits, voire des crimes, ont-ils été commis avec cet argent ? Pourquoi n'établit-on pas les responsabilités civiles, pénales et administratives ?

Il suffit d'avoir en tête ces interrogations pour comprendre combien énorme est le champ d'action d'un audit de la dette publique, qu'il n'a absolument rien à voir avec sa caricature qui le réduit à une simple vérification de chiffres faite par des comptables routiniers. (...)

Il s'agit là de besoins qui se réfèrent à des droits démocratiques tout à fait élémentaires, reconnus par le droit interna-

### Les dettes illégitimes

Nous vous avons déjà parlé dans notre dernier numéro de cet ouvrage qui vient de paraître. Pour l'auteur, François Chesnais, «*la double revendication de moratoire et de l'audit*» pourrait être prise en charge par «des comités du type de ceux qui sont nés lors de la campagne de 2005 contre le projet de traité constitutionnel européen ou, plus récemment, sur la question des retraites»

Les dettes publiques seront une arme pour imposer de nouvelles et graves régressions. En effet, un document du FMI de novembre 2010 l'énonce sans détour : «*les pressions des marchés pourraient réussir là où les autres approches ont échoué*». Comme le montre François Chesnais, économiste, militant et spécialiste reconnu de la globalisation financière et de ses effets, il faut prendre cet avertissement très au sérieux. Avec la crise financière, le piège de la dette publique se referme : l'impôt qui pèse principalement sur les revenus du travail assure le service de la dette et réalise, au-delà de toutes les espérances du capital, un transfert gigantesque de richesses vers les banques et les fonds de placement financiers aux dépens des salariés.

Aucun changement significatif de la répartition en faveur du travail ne pourra se faire sans toucher au service de la dette, donc à la dette elle-même. La taxation des profits et des hauts revenus ne suffira pas aussi longtemps que cette composante essentielle du pouvoir du capital n'aura pas été supprimée.

«**Les dettes illégitimes**» – Quand les banques font main basse sur les politiques publiques. François Chesnais, aux Editions Raisons d'Agir 160 pages - 8€

tional, bien que violés en permanence. Le droit de regard des citoyens sur les actes de ceux qui les gouvernent, de s'informer de tout ce qui concerne leur gestion, leurs objectifs et leurs motivations est intrinsèque à la démocratie elle-même puisqu'il émane du droit fondamental des citoyens d'exercer leur contrôle sur le pouvoir et de participer activement aux affaires communes. (...)

Ce besoin permanent de transparence dans les affaires publiques acquiert pourtant à l'époque du néolibéralisme le plus sauvagement et de la corruption débridée –sans précédent dans l'histoire mondiale- une énorme importance supplémentaire : Il se transforme en un besoin social et politique tout à fait vital ! Et c'est exactement pour cette raison que la transparence en actes constitue un cauchemar et est exorcisée dans la pratique par les puissants du système, qui ne montrent la moindre envie de tolérer des témoins non invités à leur interminable festin néolibéral. (...)

Sans aucune hésitation, il suffirait de pratiquer les droits démocratiques «élémentaires», de fait extrêmement politiques, pour que l'audit de la dette publique acquière une dynamique socialement salutaire et politiquement presque subversive. Cependant, l'utilité profonde d'un audit (...) va beaucoup plus loin, puisqu'elle touche à des questions qualitativement supérieures et ouvre la voie à des processus qui pourraient s'avérer extrêmement dangereux pour le pouvoir établi et potentiellement libérateurs pour l'écrasante majorité des citoyens ! En effet, en exigeant d'ouvrir et d'auditer les livres de la dette publique, et encore mieux **en ouvrant et en auditant ces livres, le mouvement de l'audit citoyen ose « l'impensable » : il pénètre dans la zone interdite, dans le saint des saints du système capitaliste, là où, par définition, n'est toléré aucun intrus !**

En même temps, il se trouve confronté, directement et sans aucun intermédiaire, au système lui-même puisqu'il **lui conteste le plus essentiel de ses pouvoirs : la monopolisation du droit de décider**, de prendre les décisions sur les plus importantes questions financières, politiques, environnementales et sociales du pays ! (...) Il devient possible d'entrevoir, même confusément, un « autre monde possible » aux visées émancipatrices. (...)

L'outil permet de pénétrer loin à l'intérieur des champs clôturés du pouvoir capitaliste, de commettre le suprême «sacrilège» de contester la vache sacrée qu'est la propriété privée, en évaluant le montant, les circonstances, les effets et les bénéficiaires de l'endettement. Et ceci oblige de fait les mouvements sociaux, notamment les salariés et toutes les catégories d'opprimés, à élaborer leurs priorités alternatives sur la base de la satisfaction des besoins humains fondamentaux.(...)

C'est évident qu'un tel audit de la dette publique ne peut pas se réaliser sans la participation directe et active de « ceux d'en bas ». (...) Un tel mouvement radical pour l'audit de la dette ne peut pas se contenter d'être théorique. Pour qu'il devienne concret, il doit s'(auto)organiser à l'image de la société moderne elle-même. (...)

### **Transgression en actes de la légalité bourgeoise**

Les collectifs d'audit ne s'ont qu'un moyen parmi d'autres pour contester la tyrannie du capital. En Grèce, le mouvement «*Je ne paye pas*», a pris une grande ampleur. Il s'est constitué autour du refus de payer les tickets de péage exorbitants sur les autoroutes privatisées du pays. La grande nouveauté de ce mouvement très populaire et radical est qu'il ne se limite pas à la dénonciation passive des augmentations successives du prix des péages, mais qu'il pratique la désobéissance active de masse en forçant les barrières. Le mouvement «*Je ne paye pas*» est en train de s'étendre aux transports urbains de Thessalonique, au nord de la Grèce :

*«Doivent être gratuits la santé et les transports, l'enseignement et l'électricité, le gaz et les crèches pour les salariés, les immigrés, les familles monoparentales, les retraités sans le sou, les chômeurs et les laissés pour compte de ce système inhumain. Oui, gratuits parce que ceci n'est pas un luxe extravagant mais un droit de 'ceux d'en bas' et un devoir de 'ceux d'en haut'».*

Si l'appel ci-dessous devait tenir ses promesses, vous regretterez de ne pas y être allé !

Apparemment, on ne se contentera pas de s'indigner, puisque «*Il y aura une assemblée d'où partiront, à coup sûr, des projets de bouleversement pour le siècle qui vient.*» Comme les créanciers des dettes publiques font manifestement partie de cette «*oligarchie prédatrice*» ci-dessous dénoncée qui met la planète à sac, ils pourraient bien être dans le collimateur le 4 août à Eymoutiers. Et ailleurs, si d'autres initiatives de ce type voient le jour !...

## **Appel aux nuits du 4 août des habitants d'Eymoutiers et du plateau de Millevaches aux ressortissants du reste du monde**

Dans ce bourg du Limousin, sur cette vieille terre de résistances, nous avons décidé de fêter à notre manière l'abolition des privilèges que la Révolution française proclama, et qu'il nous reste à réaliser. Deux siècles et demi après la première nuit du 4 août, la mise à sac de la planète par une oligarchie prédatrice qui a remplacé les aristocraties d'antan, atteint un point de non-retour. Les gouvernements qui avaient renfloué la Banque aux dépens des peuples prétendent maintenant sacrifier les peuples pour satisfaire la Banque.

Mais, des révolutions arabes aux places occupées d'Espagne et d'Europe, des émeutes de Grèce à celles de Londres, des blocages français aux grèves chinoises, le rêve d'un monde plus libre, plus égalitaire et plus fraternel connaît une nouvelle jeunesse.

Du 4 au 6 août prochain, venus des quatre coins du monde, insurgés victorieux, musiciens, travailleurs en butte à l'exploitation, saltimbanques, chômeurs heureux, étudiants enragés, citoyens au bord de la crise de nerf, cinéastes, irradiés en furie, militants lassés de s'indigner ou radicaux mélancoliques, écrivains, habitants des campagnes et des banlieues, bloggeurs, tous peu soucieux de leur reconnaissance par la société existante, se retrouveront dans les rues du bourg d'Eymoutiers. Deux jours et deux nuits durant, il y aura des films, des interventions, des discussions, de l'ivresse, de la musique et des chants, l'inattendu au coin de la ruelle et les murs couverts d'expressions énigmatiques, un banquet et un bal populaire aussi. Il y aura sur cette nouvelle place Tahrir en zone rurale la même disposition à se rencontrer et à se parler que dans les rues de Tunis le 14 janvier dernier ou sur les piquets de blocage en France pendant le mouvement contre la réforme des retraites. Pour s'arracher ensemble au cours programmé de la catastrophe, et crier « Dégage ! » à tout ce qui entend nous gouverner.

Il y aura à la fin une assemblée d'où partiront, à coup sûr, des projets de bouleversement pour le siècle qui vient.

Comme disait un graffiti de la Puerta del Sol : « L'impossible ne peut qu'advenir ! »

**Nous vous attendons donc à Eymoutiers  
pour les Nuits du 4 août**

[Nuitsdu4aout@gmail.com](mailto:Nuitsdu4aout@gmail.com)

# Dettes publiques : quelques données chiffrées

On ne mégote pas : l'unité de compte, ici, est le milliard de dollars. Les chiffres ci-dessous que vous retrouverez, commentés, sur le site du CADTM, correspondent à l'année 2009. Les choses ne se sont pas arrangées depuis. Les enjeux sont de taille puisque, par exemple, la dette totale interne et externe des administrations centrales des pays les plus industrialisés est de 32 000 milliards de dollars.

Le tableau qui suit montre que les pays industrialisés sont plus endettés que les pays en développement (PED). En effet, la somme des dettes publiques extérieures de tous les PED est à peine supérieure à la dette française. Et représente nettement moins de la moitié de celle des Etats-Unis. En position politique dominante, ces derniers peuvent néanmoins se permettre de donner des leçons...

	En Mds \$
Dette extérieure publique de tous les PED	1 459
Dette extérieure publique de la France	1 200
Dette extérieure publique de l'Espagne	318
Dette extérieure publique de l'Afrique subsaharienne	130
Dette extérieure publique des Etats-Unis	3 500
Dette extérieure publique de l'Amérique latine	410
Dette extérieure publique de l'Asie du Sud et de l'Est	440

Le deuxième et le troisième tableau qui suivent, viennent confirmer qu'il y a deux poids deux mesures dans la dramatisation/médiatisation des problèmes et dans les sanctions qui ne sont pas graduées en fonction de la réalité des situations, comme on voudrait nous le faire croire :

Dettes totales externes, (dette publique + dette privée) en pourcentage du PIB :

Amérique latine	22 %
Asie du Sud	21 %
dont Pakistan	29 %
Inde	19 %
Asie de l'Est + Pacifique	13 %
Irlande	979 %
Espagne	169 %
Portugal	233 %
Grèce	168 %
Allemagne	148 %
Etats-Unis	100 %
Grande Bretagne	400 %

Pays	Année crise de la dette	% dette totale externe par rapport au PIB
Argentine	1982	55,1
idem	2001	53,3
Brésil	1983	50,1
Chili	1983	96,4
Colombie	1982	26,4
Mexique	1982	46,7
Venezuela	1982	48,6
Russie	1998	58,5
Turquie	1978	21,0
Inde	1997	23,0
Indonésie	1997	63,2
Corée du Sud	1997	26,6
Malaisie	1997	47,1
Philippines	1983	70,6
idem	1997	61,6
Thaïlande	1997	72,7

Le troisième tableau ci-dessus met en évidence que lors des graves crises de la dette qui ont touché certains pays au cours des trente dernières années, leur dette externe totale était nettement inférieure à celle des pays les plus industrialisés (à voir dans le deuxième tableau).



## Pacte pour l'euro

La directive Bolkestein avait suscité une forte mobilisation. Le «*Pacte pour l'Euro*» en préparation est d'une autre gravité. Et pourtant il semble laisser indifférent. Il est vrai que son adoption se fait en catimini et au pas de charge. Il paraît que Baroso a le culot de se vanter de mener là une «révolution silencieuse».

Ce «*Pacte pour l'Euro*» vise à imposer une cure d'austérité permanente à tous les peuples d'Europe. Les sanctions tomberaient immédiatement pour les pays qui n'accepteraient pas de réduire les salaires, de casser et de privatiser les services publics, de mettre en place une fiscalité encore plus favorables aux plus riches.

Face à l'ampleur que prend le problème des dettes publiques, la bourgeoisie prend les devants pour protéger ses intérêts. Les gouvernants approuvent cette démarche, bien sûr, puisqu'un Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement doit se réunir le 24 juin pour adopter ce «*Pacte pour l'Euro*» sur lequel les parlementaires européens se seront «prononcés» la veille. Pour la France, ce sera ensuite le gouvernement qui exigera de ses parlementaires nationaux de se «prononcer» sur cette «réforme» constitutionnelle.

Pour l'instant (lignes écrites le 20 juin 2011), tout cela se passe dans un silence médiatique quasi complet. En Espagne, cependant, le 19 juin, 45 000 personnes se sont réunies devant le Parlement de l'Etat espagnol «*Pour une démocratie réelle maintenant et contre le Pacte pour l'euro*» et pour dénoncer les mesures que s'apprentent à prendre les gouvernements des 17 pays de la zone euro.

Attac a mis en ligne une pétition (<http://www.oureurop.org/>).

## Le piège de la dette publique

Cet ouvrage édité par ATTAC rappelle que la dette repose sur un mensonge : elle ne vient pas d'une orgie de dépenses publiques, mais de l'érosion organisée des recettes fiscales. En empruntant sur les marchés financiers pour financer ces déficits, les Etats se sont encore enfoncés davantage, puisqu'ils ont dû payer des taux d'intérêts souvent excessifs. Cette dette est donc largement illégitime.

La crise financière de 2008, la récession et le sauvetage des banques ont alourdi le boulet, d'autant que les marchés financiers spéculent aujourd'hui contre les Etats qui les ont sauvés. Dans toute l'Europe, des plans d'austérité drastiques déferlent pour «rassurer» ces marchés. Les gouvernements nous enfoncent dans la récession et sacrifient les investissements vitaux pour la reconversion écologique de l'économie. D'autres solutions sont possibles à condition de s'attaquer à la mainmise des marchés financiers. Il faudra replacer la création monétaire sous contrôle démocratique et promouvoir un autre partage des richesses, sans hésiter à dénoncer une partie de la dette. La manière dont sera traitée la dette publique dans les années qui viennent, loin d'être une question technique, déterminera en grande partie l'avenir de nos sociétés.

«*Le piège de la dette publique*» est disponible auprès des comités locaux d'ATTAC. 9 euros.

# Dettes publiques : comprendre pour agir

Sur le problème des dettes publiques, si nous restons les bras ballants, en attendant que ça se passe, ça se passera mal. Les possédants, eux, n'attendent pas : ils sont à l'offensive, sans états d'âme, partout dans le monde.

A nous, en bas, de construire la riposte. En commençant par s'informer pour ensuite informer autour de soi.

Depuis quelques mois, nous essayons de fournir à nos lectrices et lecteurs des éléments pour comprendre et pour agir.

Nous continuons ici dans cette voie et nous continuerons dans les prochains numéros, dans l'espoir de contribuer ainsi, avec beaucoup d'autres, à l'émergence d'un réseau de réflexion et d'action qui prendrait de l'importance. Mais cela ne peut pas se faire sans vous, lectrices et lecteurs...

## Le mystère de la chambre forte

Comment l'inspecteur de police HomoAttacus (dans son pays, on prononce attacous) de la brigade financière va découvrir, à l'occasion d'une enquête diligentée par Mr Tricker gouverneur de la Central Bank, la création de la monnaie, les mécanismes du crédit, les jeux de la spéculation, la dette, les raisons du séisme financier de 2007 provoqué par le typhon Poséidon ...

Une nouvelle policière qui enchantera utilement nos vacances ... ou nos non-vacances d'été et dans laquelle le suspens le dispute à l'enseignement. Nous y sommes tenu/e/s en haleine de la page 1 à la page 13. A lire partout, sur la plage ou sur les bancs du parc public voisin.

Sur le site de Jean marie HARRIBEY <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/monnaie/chambre-forte.pdf>

Tiré de l'ouvrage d'ATTAC "Le piège de la dette publique, Comment s'en sortir" Les Liens qui libèrent, 2011.

Pour s'informer et informer :

## Un tract argumentaire

Dans les colonnes d'ACC nous avons fait paraître ces dernières années de nombreux textes sur la dette publique. En cherchant bien, vous pourrez les retrouver sur notre site ([www.acontrecourant.org](http://www.acontrecourant.org)) où figurent en archive plusieurs dizaines de numéros de notre revue.

Le tract que vous trouverez ci-après (**4 raisons pour abolir la dette publique**) est une synthèse de ce que nous avons déjà dit sur le sujet. Nous espérons que vous le diffuserez largement, totalement ou partiellement, avec la mention de son origine ou sans cette mention, peu importe. Nous le mettrons en ligne sur notre site pour que vous puissiez aussi lui assurer une diffusion internet aussi large que possible. Nous mettrons également en ligne une version rédigée par un autre groupe militant. A vous de choisir.

## La crise globale du capitalisme

*«A l'heure de la crise du capitalisme qui prend la forme de la crise des dettes dites souveraines, de la réaction indignée des peuples qui la subissent et de l'imposition despotique des politiques d'austérité, il a semblé nécessaire de republier des textes parus dans ACCpES de novembre 2008 à septembre 2010 : non seulement parce qu'ils n'ont pris aucune ride par rapport à l'actualité présente, mais surtout parce que les éléments d'explication et de description des effets dévastateurs de la «destruction créatrice» du capital sur les classes populaires sont plus que pertinents. Ceux qui les liront ou les reliront se convaincront que la prétendue refondation du capitalisme sans l'amère potion d'une paupérisation accrue des dominés est un leurre, tout comme les alternances électorales sans alternative. La seule voie positive, c'est celle de la lutte consistant pour le moins à faire rendre gorge à la «bancocratie» et aux spéculateurs. L'enjeu n'est pas mince. Les mobilisations récentes que ce soit en Grèce, en Espagne et au Portugal démontrent, s'il en est besoin, que l'inversion du rapport de force au profit des salariés, des précaires et des chômeurs, implique un haut degré d'organisation et de détermination et une stratégie de mise en cause des institutions et du pouvoir dit représentatif que n'ont pas encore atteint les acteurs des mouvements sociaux. Toutefois, le réveil des classes populaires, leur volonté offensive, notamment en Grèce, ouvrent la voie qu'il était vain d'espérer il y a encore quelques mois.»*

C'est le préambule de la prochaine édition du n° 10 des **Cahiers de l'éducation populaire** édité par les Amis de l'Émancipation Sociale sur le thème «**La crise globale du capitalisme, des États-Unis à la Grèce. Entre colère et désignation ?**» 5 € - à commander à Odile Mangeot 43 J rue Jean Jaurès 70200 Lure ou à [Odile-Mangeot@wanadoo.fr](mailto:Odile-Mangeot@wanadoo.fr)

Le n° 11, en préparation, sera plus précisément consacré à la dette publique. Nous vous en reparlerons.



Rencontre à Thann (Haut-Rhin), le dimanche 18 septembre 2011 :

## Comprendre et agir sur le problème de la dette publique

Cette rencontre est proposée par les équipes d'ACC et des AES; elle est ouverte à tous ; elle se déroulera le dimanche 18 septembre 2011 à partir de 9h 30 dans une salle du cercle St Thiébaud, 22 rue Kléber à Thann. Il suffit de se sentir concerné par le problème de la dette, d'avoir envie d'y réfléchir et de réagir, pour s'y inscrire.

Internet ou la lecture d'ACC, c'est bien. Questionner, débattre et faire des propositions **en présence** d'interlocuteurs autour d'une table, c'est mieux. Et c'est plus efficace si on souhaite s'organiser pour agir avec d'autres. On s'appuiera bien sûr sur le travail très riche déjà réalisé sur ce sujet par le CADTM qui a organisé début juillet une université d'été à laquelle ont participé des militants des AES qui seront présents à Thann.

Pour s'inscrire vous pouvez téléphoner au : 03 89 82 14 75 (Daniel Walter) ou écrire à : A Contre Courant BP 12123 68060 MULHOUSE Cedex 2.

# 4 AOUT 2011 = 4 RAISONS POUR ABOLIR LES DETTES PUBLIQUES AU NORD COMME AU SUD !

## Raison 1

**La dette publique est la conséquence d'une fiscalité injuste.** Abolir la dette publique, ce n'est jamais que faire payer en bloc aux «gros» contribuables leur arriéré d'impôts.

En effet, pourquoi les Etats sont-ils de plus en plus endettés ?

- Non pas parce qu'ils dépensent trop : en France, par exemple, la part des dépenses publiques par rapport au PIB est restée à peu près fixe depuis 1980 -celle des recettes a baissé-,
- Mais parce qu'ils ne prélèvent pas assez d'impôts, en taxant à la hauteur de leurs capacités contributives les entreprises et les ménages titulaires de hauts revenus et d'un gros patrimoine : les baisses des seuls impôts consenties depuis 2000 sont responsables de 400 milliards d'euros de dette publique, soit près du quart de cette dette, équivalent à 20 % du PIB (Produit Intérieur Brut) !

## Raison 2

La dette publique et la prétendue nécessité de la rembourser sont **directement responsables de l'aggravation des inégalités de revenus et de fortunes.**

En effet, la dette publique est un mécanisme qui permet tout à la fois :

- **d'enrichir doublement les plus riches.** D'une part, en tant que contribuables, elle leur évite d'avoir à payer les impôts et les cotisations sociales qu'ils sont en capacité et en devoir de payer. D'autre part, en tant que créanciers de l'Etat et des organismes de protection sociale, ils touchent des intérêts sur l'argent qu'ils ont prêté et qu'on aurait dû leur prélever.
- **d'appauvrir doublement les plus pauvres.** D'une part, comme contribuables, parce qu'ils voient leur impôts et cotisations sociales augmenter pour rembourser la dette publique. D'autre part, comme usagers des équipements collectifs et des services publics et comme ayants-droits des prestations sociales, parce qu'ils sont victimes de la diminution des dépenses publiques destinée à limiter les déficits publics.

**La dette publique est  
une redistribution à l'envers.**

→

# Raison 3

**La dette publique aggrave l'instabilité économique** que la domination du capital financier fait régner aujourd'hui sur le monde entier.

- Les titres des dettes publiques sont détenus par les organes du capital financier (grandes banques, compagnies d'assurance, fonds de placement, fonds de pension, etc.) qui centralisent l'épargne des entreprises et des ménages riches pour la prêter aux Etats. Ces titres constituent aujourd'hui près de la moitié de l'ensemble des actifs (possessions) du capital financier au niveau mondial.
- Ces titres des dettes publiques sont particulièrement sûrs. Car un Etat est plus rarement en situation de défaut de paiement qu'un particulier (entreprise ou ménage) et ne fait jamais faillite.
- La possession massive de tels titres incite donc le capital financier à se lancer dans toutes sortes d'opérations spéculatives à haut risque dont l'échec éventuel est payé... par les contribuables sous forme de plans de sauvetage. Cela a été le cas lors de la crise dite des *subprimes* il y a trois ans, contribuant ainsi à alourdir les dettes publiques !

# Raison 4

**La dette publique, aliénation de la souveraineté des Etats et surtout de la souveraineté des peuples.**

- Les dettes publiques constituent un moyen de pression et de chantage sur les gouvernements de la part du capital financier qui leur dicte leurs politiques d'austérité budgétaire et de régression sociale. Ces gouvernements perdent ainsi toute autonomie et ne sont plus que des marionnettes entre les mains de leurs créanciers.
- Ce qui se trouve ainsi bafoué, ce n'est pas seulement la souveraineté des Etats. C'est encore et surtout la souveraineté des peuples dont la volonté, telle qu'elle s'exprime dans les Constitutions et par les élections, est ouvertement ignorée avec le plus grand mépris.

**La dette publique institue une véritable dictature** qui transforme nos gouvernants en pantins et ruine la souveraineté populaire. Elle crée ainsi une situation contre laquelle l'insurrection devient non seulement un droit mais un devoir :

*«Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.»*

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793, article 35

# Dettes publiques : ils l'utilisent pour cogner

**Le texte dont nous publions ici des extraits date de février dernier. Il était presque seul à décrire ce que tout le monde dit aujourd'hui : la dette des Etats-Unis explose (au point qu'Obama demande que le plafond autorisé soit relevé).**

**Mais on a assez peu entendu parler des destructions sociales perpétrées par des gouvernants asservis aux possédants pour, prétendent-ils, surmonter la crise. L'énumération ci-dessous peut donner une idée de ce qui va se passer si nous ne parvenons pas à organiser une riposte de grande envergure.**

**La bourgeoisie actionne tous les leviers dont elle dispose : les Etats et toutes les institutions internationales sont mis à contribution pour sauver les riches. En Europe, il est prévu de constitutionnaliser la purge sociale. Rien que ça. Et en face, qui s'oppose à ce projet ?...**

**Voyez ci-dessous la liste des organisations (françaises) qui protestent et signent un communiqué paru à la mi-juillet dont nous publions des extraits. Vous en déduirez vous-même la (longue) liste des non-signataires... en vacances ?...**

## La dette publique des Etats-Unis

Fin décembre 2010, la dette publique des Etats-Unis a dépassé 14 billions de dollars ! Pour accumuler le dernier billion (1000 milliards), il n'a fallu que sept mois. Fin 2008, elle s'élevait encore à 10 billions de dollars. (...)

Les Républicains ont milité avec succès (...) pour les réductions fiscales décidées sous George W. Bush, cadeaux aux riches et super riches. Secondairement, viennent les revendications de la réduction des dépenses dans le secteur de l'armement. (...). Finalement, on a décidé des mesures que nous Européens ne pouvons pas (encore) imaginer :

\* A Detroit, la moitié des écoles ont été fermées, ce qui fait monter le nombre d'élèves par classe à 62. Le maire de Detroit veut réduire de 20% les dépenses pour la police et pour l'enlèvement des ordures ménagères. Le maire de New York Michael Bloomberg a réduit de 20% l'effectif des sapeurs-pompiers, et veut procéder à des licenciements dans toutes les administrations publiques.

\* Le gouverneur de New York Andrew Cuomo veut fermer 20% des services de l'Etat. L'Illinois a adopté une hausse des impôts sur les revenus de 66% et n'a plus payé ses fonctionnaires depuis six mois. A Prichard, en Alaska, les retraités ne reçoivent plus leur pensions. Le gouverneur de New Jersey a lui aussi interrompu le paiement des retraites.

\* Au New Jersey il reste un trou budgétaire de 10 milliards de dollars bien qu'un milliard ait déjà été économisé dans les écoles par le licenciement de professeurs.

\* A Newark, les réductions drastiques des dépenses policières ont mené à une augmentation nette du taux de délinquance.

\* La deuxième ville la plus dangereuse aux Etats-Unis, Camden, a licencié la moitié des agents de police.

\* En Géorgie, le Clayton County a aboli les services d'autobus publics pour économiser 8 millions de dollars.

\* La police d'Oakland ne réagira plus à certains incidents comme les dégâts faits aux voitures, le vol qualifié et les infractions.

\* L'Arizona ne paie plus les transplantations d'organes pour les personnes assurées dans le programme de santé d'Etat Medicaid. L'Arizona a vendu les bâtiments du Capitole, de la Cour Suprême et de l'administration.

\* Partout aux Etats-Unis, les dégâts sur les routes asphaltées ne sont plus réparés. Les trous sont remplis par du gravier, ce qui revient moins cher.

Source : Interinfo, février 2011, n° 386

## Projet de constitutionnalisation de la purge sociale

(Extraits d'un communiqué signé par 13 organisations)

«L'Union européenne et les gouvernements utilisent les dettes publiques pour imposer aux peuples d'Europe une véritable purge sociale. Alors que les banques et autres opérateurs financiers n'en finissent pas de spéculer sur les dettes publiques, il faudrait que ce soit les populations qui payent une crise dont les marchés financiers sont les premiers responsables et uniques bénéficiaires.

C'est pour cela que les gouvernements de l'Union, la Commission et le Parlement européen, avec la participation active de la BCE et du FMI, veulent imposer une nouvelle gouvernance économique asservie à la finance avec pour objectif de mettre sous surveillance accrue les budgets nationaux, de durcir les sanctions contre les Etats (dépensiers).

Le pacte « euro plus » sert déjà à imposer l'austérité, la baisse des salaires des pensions et des retraites, la diminution du nombre de fonctionnaires, la flexibilité du travail, le recul de l'âge du départ en retraite, la casse des systèmes de protection sociale, tout en réduisant les pouvoirs des organisations syndicales. (...) Le « semestre européen », vise déjà à soumettre au Conseil et à la Commission, les budgets des Etats avant même qu'ils soient débattus par les parlements nationaux.

**Pour essayer de verrouiller totalement ce montage, les gouvernements européens veulent intégrer dans la loi fondamentale des Etats l'objectif de l'équilibre budgétaire, ce que Nicolas Sarkozy appelle « la règle d'or ». (...)**

Les citoyens et les citoyennes ne doivent pas payer les dettes qui sont le résultat de la soumission des Etats aux marchés financiers. Ces dettes sont illégitimes et les peuples ne doivent pas en faire les frais. Il faut exiger aujourd'hui un moratoire et des audits citoyens sur les dettes publiques. Dans l'immédiat, les organisations signataires appellent (...) à se mobiliser contre la constitutionnalisation de l'austérité et les parlementaires à voter contre ce texte si Nicolas Sarkozy osait malgré tout convoquer le Parlement en congrès à Versailles.»

**Signataires :** ATTAC, CGT-Finances, FASE, Fondation Copernic, GU, Les Alternatifs, Marches européennes, MPEP, NPA, PCF, PCOF, PG, Union syndicale Solidaires.



Depuis plusieurs numéros, nous donnons une place importante au problème des dettes publiques (auquel nous avons consacré un dossier dans les n° 225 et 226 qui seront fournis gratuitement à tout nouvel abonné). Nous continuons ici, en profitant, une fois de plus, d'un travail réalisé par le CADTM.

## Illégal, mais tellement profitable !

# Dettes publiques = racket cynique

Dans certaines circonstances où elle s'efforçait d'accréditer l'idée qu'elle défend rigoureusement les libertés et l'intérêt général dans un système capitaliste indépassable, la bourgeoisie a fait mine d'adhérer à quelques valeurs de progrès. Ces libéralités concédées ont été parfois traduites dans le droit international et sont devenues aujourd'hui gênantes pour ceux qui veulent continuer à s'enrichir à partir des dettes publiques et qui se comportent désormais avec le cynisme et la violence dont font toujours preuve les profiteurs qui voient leurs intérêts menacés.

Dans un texte dont nous reproduisons ci-contre des extraits, le CADTM détaille les violations du droit international et de diverses chartes perpétrées par ce qu'on appelle désormais «*la Troïka*», composée la Commission européenne (CE), de la Banque centrale européenne (BCE), et du Fonds monétaire international (FMI) entièrement au service des «racketteurs». Un terme plus adapté que celui de «marchés» qu'utilise la presse servile : il y a en effet extorsion, et commise avec violences quand les peuples se rebiffent.

La description des transgressions du droit international permet au CADTM de préciser le concept de «*dette odieuse*» déjà proposée en 1983 pour la convention de Vienne : «*on pourrait entendre par dette odieuse toute dette contractée pour des buts non conformes au droit international contemporain, et plus particulièrement aux principes du droit international incorporés dans la Charte des Nations Unies*». Qualifier d'odieux le comportement des racketteurs qui agissent sous la protection de nos gouvernants et de plusieurs institutions nationales et internationales n'est certes pas suffisant ; ils s'en moquent tant que le rapport de forces leur est favorable. Mais c'est peut-être utile pour convaincre de la nécessité de contribuer à une forte mobilisation, et faire savoir que le combat est non seulement légitime, mais aussi légal. Pour ceux qui s'accrochent encore à une conception étroite des dettes publiques qu'ils assimilent à une dette privée, la démonstration du CADTM pourrait être éclairante : si le remboursement d'une dette privée à taux d'intérêt réduit relève le plus souvent du respect de la loi et de certains principes peu contestables, une dette publique, elle, est souvent le résultat d'escroqueries aussi ignobles qu'illégales, organisées parfois à l'échelle planétaire.

Le texte ci-contre aborde bien d'autres questions, d'ordre «*démocratiques*», notamment, quand il met en évidence que l'UE exige que les plans d'austérité – c'est à dire l'enrichissement des racketteurs – s'appliquent quel que soit le résultat des élections. L'électeur français, par exemple, qui s'obligera à voter au second tour des présidentielles – c'est le cas le plus courant – va donc s'obliger simultanément à fermer les yeux sur l'inutilité flagrante de son geste. Pour sortir de cette contradiction et de cette mascarade démocratique, il faudrait, au minimum, qu'il commence à prendre réellement en considération l'article 35 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 (cf notre tract paru dans le n° 226) qui envisage l'insurrection comme un devoir : «*Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensables des devoirs*».

Si vous n'envisagez pas l'insurrection, vous risquez de trouver insupportable l'article ci-contre et de souffrir plus encore en visitant le site du CADTM qui analyse sous tous les angles le problème des dettes publiques pour aboutir à des conclusions toujours dérangeantes...

## Grèce, Irlande et Portugal : pourquoi les accords conclus avec la Troïka sont odieux ?

La Grèce, l'Irlande et le Portugal sont les trois premiers pays de la zone euro à être passés sous la tutelle directe de leurs créanciers en concluant des plans d'« aide » avec la « Troïka » composée de la CE, de la BCE et du FMI. Mais ces accords, qui génèrent de nouvelles dettes et qui imposent aux peuples des mesures d'austérité sans précédent, peuvent être remis en cause sur base du droit international. (...) En effet, ces accords sont (...) conditionnés à des mesures d'austérité qui violent le droit international et qui ne permettront pas à ces États de sortir de la crise.

L'accumulation de capital de la dette publique ne signifie rien d'autre que le développement d'une classe des créanciers de l'Etat qui sont autorisés à prélever pour eux certaines sommes sur le montant des impôts.

(Karl Marx, le Capital)

## Tout prêt accordé en contrepartie de l'application de politiques violant les droits humains est odieux

(...) Il ne fait aucun doute que les conditions imposées par la Troïka (licenciements massifs dans la fonction publique, démantèlement de la protection sociale et des services publics, diminution des budgets sociaux, augmentation des impôts indirects comme la TVA, baisse du salaire minimum, etc.) violent de façon manifeste la Charte des Nations unies. En effet, parmi les obligations contenues dans cette Charte, on trouve notamment, aux articles 55 et 56, «*le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social (...), le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion* ». En conséquence, les mesures d'austérité et les dettes contractées dans le cadre de ces accords avec la Troïka sont frappées de nullité. (...)

Au-delà de la violation des droits économiques, sociaux et culturels engendrée par l'application de ces mesures anti-sociales, c'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, consacré à l'article 1-2 de la Charte de l'ONU et dans les deux Pactes de 1966 sur les droits humains, qui est bafoué par la Troïka. Selon l'article premier commun aux deux pactes, «*Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel. Pour atteindre leurs fins, tous les peuples peuvent disposer librement de leurs richesses et de leurs ressources naturelles,*

sans préjudice des obligations qui découlent de la coopération économique internationale, fondée sur le principe de l'intérêt mutuel, et du droit international. En aucun cas, un peuple ne pourra être privé de ses propres moyens de subsistance. »

Or, l'ingérence de la Troïka dans les affaires internes de ces États au mépris de la démocratie est flagrante. Ces créanciers ont clairement averti que les élections en Irlande et au Portugal ne devaient pas remettre en cause l'application de ces accords. Citons par exemple l'article du quotidien français Le Figaro du 9 avril 2011 qui revient sur les injonctions imposées au Portugal par les ministres des finances de la zone euro et de l'Union européenne lors d'une réunion tenue à Budapest avant les élections législatives au Portugal : « *La préparation (du plan d'austérité) devra commencer immédiatement, (...) les ministres (de la zone euro) ont clairement fait comprendre au Portugal qu'ils ne veulent pas avoir à revenir sur les contreparties à l'aide, quel que soit le résultat des élections* ». Dans le cas de la Grèce, le programme d'austérité conclu avec la Troïka a été imposé en 2010 sans même que le Parlement l'ait ratifié alors qu'il s'agissait là d'une obligation de la Constitution grecque.

Ce mépris de la Troïka pour la souveraineté de ces trois États a notamment été rendu possible par la situation de détresse financière de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal (premières victimes dans la zone euro de la crise de la dette mais certainement pas les dernières). (...) En droit, quand une partie dans un contrat n'est pas en état d'exercer l'autonomie de la volonté, le contrat est frappé de nullité. (...)



Les privatisations massives dans les secteurs essentiels de l'économie (transport, énergie, poste, etc.) imposées par la Troïka permettent à des entreprises privées étrangères d'en prendre le contrôle et en conséquence affectent la souveraineté de ces États et le droit des peuples à disposer librement de leurs richesses et de leurs ressources naturelles. (...)

A travers ses exigences, la Troïka n'a pas seulement violé le droit international. Elle s'est également rendue complice de la violation des droits nationaux

de ces États. En Grèce, plus particulièrement, on assiste à un véritable coup d'État juridique. A titre d'exemple, plusieurs dispositions de la loi 3845/2010, qui met en œuvre le programme d'austérité, violent la Constitution, notamment en supprimant le salaire minimum légal et (...) en prévoyant (...) la compétence de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) en cas de litige (...) et que les sentences arbitrales (ayant valeur constitutionnelle) accordant des augmentations de salaire pour les années 2010 et 2011 soient invalides et inexécutables. En somme, comme l'écrivent les juristes G. Katrougalos et G. Pavlidis, « *la souveraineté étatique est limitée de manière très similaire au contrôle financier international qui avait été imposé au pays en 1897 à la suite de la faillite (1893) et surtout de la défaite grecque dans la guerre gréco-turque* ».

### Tout prêt dont la cause est illicite et immorale est odieux

(...) A qui profitent les prêts ? Dans le cas des accords conclus avec la Grèce, l'Irlande et le Portugal, il est clair que les banques privées européennes, qui ont prêté à ces pays de manière totalement irresponsable, sont gagnantes alors qu'elles portent une lourde responsabilité dans la crise de la dette. (...) En ce sens, on peut au minimum qualifier d'« immorale » les accords passés avec la Troïka et parler d'« enrichissement sans cause » (un principe général du droit international selon l'article 38 du statut de la Cour Internationale de Justice) au profit des banques privées.

De plus (...) ces dernières tirent un énorme profit sur le dos des pouvoirs publics en raison de la différence entre d'une part, les taux d'intérêt de plus de 4% qu'elles exigent des États concernés pour acheter les titres qu'ils émettent pour une durée de 3 ou 6 mois, et d'autre part, le taux de 1% auquel ces mêmes banques ont emprunté auprès de la BCE jusqu'avril 2011, avant qu'il soit porté à 1,25 puis à 1,50% par la suite. On peut également parler d'enrichissement sans cause (enrichissement abusif et illégal) à propos des États comme l'Allemagne, la France et l'Autriche qui ont emprunté à du 2% sur les marchés et ont prêté à la Grèce à du 5% ou 5,5%, à l'Irlande à du 6%. De même pour le FMI qui emprunte à ses membres à bas taux d'intérêt et prête à la Grèce, à l'Irlande et au Portugal à des taux nettement supérieurs. Les mesures annoncées par les autorités européennes le 21 juillet 2011 constituent un aveu clair et net de « l'enrichissement sans cause » dont elles sont responsables. (...)

Quel est l'intérêt de l'Irlande, de la Grèce et du Portugal d'avoir conclu ces accords avec la Troïka ? Aucun, à part qu'ils apportent une petite bouffée d'oxygène financier... mais qui doit servir

**Dettes publiques : rencontre le dimanche 18 septembre 2011 à partir de 9h 30, salle cercle St Thiébaud 22 rue Kléber à Thann (Haut-Rhin).**

Comme annoncé dans notre dernier numéro, l'équipe ACC/AES invite toute personne intéressée à venir débattre pour **mieux comprendre et pour agir sur le problème de la dette publique**. Pour s'inscrire à cette rencontre ouverte à tous, écrire (par voie postale ou par courriel) à *A Contre Courant* ou téléphoner au 03 89 82 14 75 (Daniel Walter)

au remboursement de leurs créanciers. Sur le moyen et long terme, ces plans de rigueur vont même empirer leur situation car un effet « boule de neige » est enclenché. En effet, la charge des intérêts sur ces nouvelles dettes augmente tandis que les mesures dictées par la Troïka ont pour conséquence de réduire l'activité économique car elles diminuent la demande globale en affectant les conditions de vie des populations. (...) En ce qui concerne le FMI, le fossé entre son discours et la réalité est abyssal. En effet, dans l'article 1 de ses statuts, le FMI a pour objectifs de « *faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce international et contribuer ainsi à l'instauration et au maintien de niveaux élevés d'emploi et de revenu réel et au développement des ressources productives de tous les États membres, objectifs premiers de la politique économique* » ou encore de « *donner confiance aux États membres en mettant les ressources générales du Fonds temporairement à leur disposition moyennant des garanties adéquates, leur fournissant ainsi la possibilité de corriger les déséquilibres de leurs balances des paiements sans recourir à des mesures préjudiciables à la prospérité nationale ou internationale* ». (...)

(Or on enferme les pays sanctionnés) dans une logique infernale où ils doivent emprunter pour pouvoir rembourser (...) L'étude de l'OCDE sur la dette grecque, publiée le 2 août 2011 affirme notamment que la dette publique qui était de 140% en 2010 devrait retomber à 100% du Produit intérieur brut (le PIB) en ... 2035.

(...) Les gouvernements (...) ont intérêt à rompre les accords avec la Troïka, suspendre immédiatement le remboursement de leur dette (avec gel des intérêts) et mettre en place des audits avec participation citoyenne. (...) (Mais) l'annulation des dettes illégitimes, bien que nécessaire, est insuffisante si la logique du système reste intacte.

**Renaud Vivien et Eric Toussaint**, respectivement membre d'un groupe de travail et président du CADTM Belgique. Ils ont publié *La Dette ou la Vie*, Ed. Aden-CADTM, 2011

# L'arnaque de la dette publique en France

Depuis plus de 20 ans, la dette publique a été produite, s'est accrue, sous l'effet de baisses d'impôts, d'exonérations fiscales, afin de satisfaire la rapacité des plus fortunés, tous ceux qui ont les moyens de placer leur capital accumulé dans des fonds de placements financiers, y compris dans les banques qui en détiennent. Face à la crise financière et à l'effondrement probable des banques, les Etats les ont renflouées, en ont nationalisé certaines (au Royaume Uni, en Irlande ...) pour leur éviter la banqueroute. Les actionnaires et spéculateurs sauvés une première fois des risques qu'ils avaient pris, ont spéculé sur les Etats les plus fragilisés (Grèce, Espagne...) en achetant des obligations d'Etat et en exigeant des rendements au-delà de toute raison. Puis, mettant en doute la capacité de ces Etats à rembourser leurs créances, ils exigent désormais d'être sauvés une 2<sup>ème</sup> fois. Face à la lenteur et aux hésitations des pays de la zone euro, ils s'affolent, font monter les enchères, exercent des pressions de toutes sortes pour que la BCE rachète les obligations «pourries» (celles qui n'ont guère de chance d'être remboursées) et surtout, pour qu'au plus vite, des politiques d'austérité soient mises en œuvre. Il en va de la «crédibilité» des Etats à faire face aux échéances d'emprunts qui arrivent à terme. Il faut donc remplir les caisses vides de l'Etat en ponctionnant les classes populaires et moyennes. Dans le même temps, et pour un avenir moins incertain quant au rendement assuré des obligations de la zone euro, ils souhaiteraient, malgré les réticences des castes politiques nationales, notamment allemandes, que les emprunts soient européanisés, les dettes mutualisées.

Toute cette prétendue ardente obligation d'honorer les dettes d'Etat n'est qu'une impitoyable arnaque contre la grande majorité des contribuables que ne sauraient masquer les faibles contributions exceptionnelles et temporaires quémandées aux plus fortunés qui, de grâce, veulent bien faire un geste charitable. Qu'on en juge au regard des 3% de taxation des revenus supérieurs à 500 000 € par an, c'est-à-dire ceux qui possèdent plus de 500 000 € de revenus, soit plus de 40 SMIC. Et bien, si vous en touchez réellement 600 000, on va vous taxer sur les 100 000, soit 3 000 €, ou pour 8 SMIC de plus que vous touchez par an, l'Etat vous en prendra l'équivalent de 0.24 fois le SMIC annuel.

Dans l'argumentaire qui suit, chiffres à l'appui, et ce, afin d'alimenter la campagne contre la dette publique et contre ceux qui, avec le «sérieux» qu'elle exige, prétendent la rembourser et promouvoir des politiques d'austérité, on voudrait revenir ici, non seulement sur sa nature et sa finalité, mais surtout sur son ampleur et la manipulation des esprits dont nous sommes l'objet.

## Vérité et dissimulation de la dette publique et sociale

En 1995, le stock de la dette publique s'élevait à **431 milliards €**. En 2011, elle atteindrait **2 013 milliards €**, soit 4.6 fois plus. Les intérêts payés aux créanciers de 95 à 2011 sont de 658 milliards €, soit plus du double des dépenses du budget général de 2011, qui se monte à 285.7 milliards. Les rentiers qui en bénéficient sont bien sûr ceux qui accumulent des richesses considérables et, en ne payant que peu ou pas d'impôts (comme certaines entreprises du CAC 40, Total) peuvent se permettre d'acheter des obligations d'Etat qui les enrichissent en dormant. Comme Mme Bettencourt et tous ceux, du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> cercles, qui sponsorisent tout particulièrement l'UMP, ils sont les véritables assistés, des rentiers du capital qui font gérer leurs fortunes par d'astucieux fiscalistes et gestionnaires qui savent où placer les royalties dont au passage ils reçoivent de fabuleuses commissions. L'ampleur de l'**accaparement de la richesse nationale** par ces créanciers de l'Etat est masquée dans les statistiques gouvernementales, qui ne contiennent que les intérêts d'emprunts à rembourser. Cette dissimulation a été permise par l'effet de débudgétisation de la dette. C'est en effet l'Agence France Trésor, distincte du Budget, qui gère le remboursement en capital – qui, dans sa novlangue préfère parler d'amortissement de la dette plutôt que de remboursement.

Ainsi, dans le Budget de l'Etat, **n'est inscrit** que le paiement **des intérêts** de la dette, soit pour l'année 2011 46.9 milliards qu'il convient de comparer aux

- 45.8 milliards pour l'enseignement scolaire
- 23.7 milliards pour la recherche et l'enseignement supérieur
- 30.2 milliards pour la défense
- 30.2 milliards pour les retraites des fonctionnaires.

Il s'agit par cette astuce fiscale de dissimuler l'ampleur de la dette et des profits exorbitants des créanciers. Mais, le recours à l'endettement pour les favoriser concerne également les organismes à vocation sociale. L'exemple de l'**UNEDIC**, géré conjointement par le patronat et les syndicats est éclairant.

Depuis 2002, le déficit cumulé de cet organisme censé être au service des chômeurs, c'est-à-dire des travailleurs privés d'emploi qui ont cotisé pour en bénéficier, s'élèverait en

2011 à **11 milliards €**, alors même que les allocations versées plafonneront à **6.3 milliards**, ce qui équivaut à un peu moins de la moitié du déficit. Précisons que 1/4 des allocataires qui les perçoivent sont des précaires ayant des contrats de moins d'un mois, la flexibilité des salariés semblant de plus en plus devenir la règle dans un «marché du travail» déréglementé. Ce «**trou**» de l'UNEDIC a été provoqué, non seulement par le chômage de masse, mais surtout, par les cadeaux consentis aux propriétaires des moyens de production par réduction des cotisations patronales qui, fin 2011, s'élèveront à **25.43 milliards €** et qui se décomposent comme suit :

- 22.2 milliards d'allègements généraux de charge Fillon.
- 3.23 milliards d'exonérations relatives aux heures supplémentaires.

Que fait l'UNEDIC pour y faire face ? Elle emprunte sur les marchés financiers :

- 4 milliards en décembre 2009.
- 2 milliards en février 2010 à un taux de plus de 3%.

On comprend aisément qu'il s'agit d'une ponction considérable sur les sommes qui devraient revenir aux chômeurs. Mais l'UNEDIC n'en reste pas là. Elle participe après accords des «partenaires sociaux» à la baisse des allocations et à leur durée d'indemnisation, pire, elle participe à la chasse aux soi-disant faux chômeurs en pratiquant sans vergogne des radiations. Car, en définitive, par **connivence-collusion** avec la pensée dominante, il s'agit de faire comprendre aux «assistés» que les droits sociaux sont désormais les dettes sociales dont ils sont redevables et de leur inculquer mauvaise conscience. Cette culpabilisation des privés d'emploi est un dressage social qu'il convient de faire apparaître aux salariés comme une nécessité morale.

Cette collusion n'est pas seulement pratique, elle est surtout hautement idéologique; elle marque l'adhésion aux valeurs néolibérales consistant à recourir aux marchés financiers et à les rassurer sur les capacités de remboursement de l'organisme paritaire. La déclaration de l'UNEDIC du 12 octobre 2010 ne laisse percer aucune ambiguïté à cet égard : «*L'UNEDIC se félicite de ses notes (délivrées par les agences de notation) qui vont (permettre) à l'UNEDIC de mener à bien son programme de financement garanti-ssant ainsi la continuité du service des allocations chômage ... l'équilibre technique (sic !) faisait en effet*

apparaître une prévision de dette globale de l'UNEDIC proche des 13 milliards € à fin décembre 2011». C'est dire aux créanciers qu'ils peuvent souscrire sans risque, que syndicats et patronat agissent en fonction des exigences des agences de notation plutôt qu'en fonction des intérêts des chômeurs ... Le paritarisme s'est donc ouvert aux investisseurs privés qu'il rémunère.

## Manipulations des esprits

Face à la réalité de l'endettement public, aux pressions exercées par les agences de notation et par les marchés financiers, les gouvernants s'achament à **culpabiliser** la population : «Nous» aurions vécu au dessus de nos moyens, dispensé trop d'aides sociales, accueilli trop d'étrangers, il y aurait trop de fonctionnaires et d'assistés ... et si «nous» voulons ne pas laisser un fardeau intolérable pour les générations futures, il nous faut donc réduire les déficits et la dette, c'est une ardente obligation à laquelle il faut se soumettre ... Il s'agit là, bien évidemment, d'une **propagande** mensongère et démagogique reprise peu ou prou par la Droite et la Gauche de gouvernement. L'objectif est de préparer les esprits à accepter des mesures de régression sociale en occultant le fait qu'il s'agit d'abord de rassurer les créanciers sur la volonté de la caste politique de les rembourser quoiqu'il en coûte et de masquer les raisons de la politique d'endettement poursuivie depuis plus de 20 ans.

Avant que les effets de la crise ne se fassent sentir, les différents gouvernements qui se sont succédé ont décidé de diminuer les impôts des grandes entreprises et des ménages les plus fortunés au prétexte de favoriser la compétitivité et d'éviter l'évasion fiscale. Il en a résulté une réduction significative des ressources de l'Etat qui a été comblée par les recours à l'emprunt, aux privatisations, à la compression des dépenses de l'Etat, à la suppression de centaines de milliers de fonctionnaires ... 30 000 postes/an sont supprimés depuis plusieurs années, l'Education Nationale est exsangue, la Justice échoue à remplir ses missions, le système des retraites est fragilisé ... Et il conviendrait de poursuivre dans cette logique de recul civilisationnel. Depuis la crise financière de 2008, on assiste en effet à la multiplication des discours sur la nécessité de la rigueur, de l'austérité, en évitant de révéler qui sont ces riches créanciers qui prêtent à l'Etat et en évitant d'organiser le débat sur les raisons de la récession qui s'annonce. Car, il faut **masquer** l'ampleur de la crise du capitalisme et la **fragilité des banques** qu'elle a suscitée.

A cet égard, le fonds de garantie des dépôts d'un montant de 1,8 milliard € ainsi que l'assurance répétée par les médias que tous les dépôts des particuliers sont protégés à hauteur de 100 000 € par déposant ne visent qu'à rassurer

les banquiers et éviter l'affolement populaire. La prétendue solidité des banques dont le cours en Bourse a récemment dévié en une journée démontre que les maillons faibles existent bel et bien. Ce sont celles qui ont, dans leurs portefeuilles, des obligations toxiques, qu'elles soient grecques, espagnoles ou italiennes, qui ont connu les chutes les plus catastrophiques (BNP Paribas - 37%, Crédit Agricole - 42%, Société Générale - 49%). Interrogé sur la capacité de l'Etat à voler au secours des clients des banques en cas de faillite, Serge Maître<sup>1</sup>, secrétaire général de l'association française des usagers des banques n'est guère optimiste, c'est le moins que l'on puisse dire : «*Cette soupape légale n'est que théorique. Le fonds de garantie ne serait pas suffisant pour faire face au dépôt de bilan d'une banque moyenne.*». En outre, «*il est peu vraisemblable que (l'Etat) ait les moyens de venir au secours des épargnants.*». Bien évidemment, de tels propos ne sont pas répétés en boucle dans les médias.

Sur un tout autre registre, on nous fait croire à une solide entente franco-allemande. Ce marketing de l'alliance Sarkozy-Merkel vise à occulter une mésentente réelle. L'Allemagne a dit NON à la solidarité européenne qui la porterait au secours des banques et des Etats défaillants. NON à l'extension des capacités de financement du Fonds européen de stabilité censé racheter les obligations pourries, NON à la création d'euro-bonds permettant à l'ensemble des Etats de la zone euro de souscrire des emprunts à un même taux, ce qui pénaliserait la RFA. Quant à la BCE de Trichet, elle n'en peut plus d'acheter ... temporairement, des obligations sans valeur et sur lesquelles il lui faudra bien constater des pertes massives. Bien évidemment, les détenteurs d'obligations d'Etat intègrent ces nouvelles données et se désengageant, massacrent les valeurs bancaires les plus exposées. La mise en garde de Gérard Lefay, professeur d'économie et de Philippe Villin<sup>2</sup>, conseiller financier et ancien directeur du Figaro n'a pas eu, elle non plus, droit de cité dans le monde politique. Et pourtant, ces défenseurs du système sonnent l'alarme : outre leur solution d'abandon de l'euro, «*il faut (selon eux) consacrer le reste des ressources des Etats à sauver les banques et la BCE*» sinon «*une crise sans précédent*» va pousser les citoyens européens «*dans*

# 100 OTAGES SERONT FUSILLÉS DEMAIN À L'AUBE



une révolte sociale et politique contre les élites qui leur ont menti».

Bref, l'heure est grave, pour eux, mais la situation n'est pas encore excellente pour les classes populaires. Car elles ne sont pas convaincues qu'il leur est possible d'imposer aux institutions financières et aux ménages très riches, le coût d'une réduction voire d'une annulation des dettes publiques. Comme le souligne Eric Toussaint dans une interview du 3 août 2011 : «*La mobilisation populaire est la clef de la solution*», «*il faut simplement obliger le secteur bancaire à prendre en compte des pertes, à passer par pertes et profits une série d'éléments de leurs bilans qui sont autant de créances douteuses ou de créances illégitimes*». Une telle mobilisation briserait la seule raison dans laquelle les partisans du capitalisme veulent nous enfermer. La répudiation de la dette illégitime montrerait l'illégitimité des politiques de la dette de Droite et de Gauche.

Gérard Deneux, le 28.08.2011

Sources pour la première partie «*La Bourse ou la vie*» Eric Toussaint et Damien Millet - éditions CADTM

Et pour la seconde partie «*CADTM*» Co-ordination des intermittents et précaires 3/08/2011

[www.cadtm.org/detteobjective-et-dette](http://www.cadtm.org/detteobjective-et-dette)

1) Dans le Monde des 21 et 22 août 2011

2) Tribune dans le Monde du 25.08.2011

# L'audit : un compromis « citoyen » entre bourgeoisie éclairée et encadrement

(Par Isabelle Mély et Marc Lefebvre)

Cet été, la crise financière a connu une nouvelle aggravation: dégringolade prolongée des valeurs boursières, dégradation de la note américaine, multiplication des plans gouvernementaux européens et américain pour tenter de « calmer les marchés ». Nous ne reviendrons pas sur les causes de cette crise qui est le résultat d'enchaînements de décisions politiques et économiques qui n'ont rien d'inéluctables.

Dans ce texte, nous aimerions présenter quelques remarques que suscite une solution à la crise de plus en plus fréquemment mise en avant par différentes organisations et proposer ainsi quelques pistes de réflexion et de discussion. Puisque la phase actuelle de la crise est exacerbée principalement par le surendettement des Etats, une solution serait donc de « mettre en place des audits avec participation citoyenne qui devront déterminer la part illégitime de ces dettes, celle qui doit être annulée sans conditions. ». Nous devons au CADTM d'avoir été depuis plus de vingt ans sur le front de la lutte pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde, d'avoir étudié très précisément les conditions de concrétisation de ces audits et d'avoir participé, directement ou par l'intermédiaire de leur réseau, à certains d'entre eux (Equateur, Brésil, Argentine).

Deux questions se posent. La première est de comprendre quelles seront les conséquences de la mise en place d'audits, dont le caractère juridique est immanquablement prégnant, sur la capacité de mobilisation contre les attaques des capitalistes. A quelles conditions de tels audits seront-ils des coins enfoncés dans le système capitaliste jusqu'à le faire éclater, à quelles conditions ne deviendront-ils pas des drains qui permettront le nettoyage d'une plaie purulente et la prolongation du système ? Privilégier l'aspect juridique de la lutte a probablement sa raison d'être : pallier l'insuffisance de la mobilisation de masse, indispensable pour une résolution politique de la crise, face à la précipitation des événements financiers et économiques. Pour autant, cet instrument sophistiqué pourra-t-il être approprié par les classes populaires, et non accaparé par une nouvelle couche d'experts, même de bonne volonté ? L'idiotisme juridique exclut des groupes sociaux qui s'auto-excluent en retour, ne maîtrisant pas ces subtilités.

La deuxième question est de comprendre ce que représentent différents concepts que l'on manipule, pour éviter les confusions dans les fonctions et les rôles que jouent les uns et les autres : gouvernements et Etats d'un côté, citoyens et population de l'autre. Cela pourrait (peut-être) éviter de bâtir des théories sur des illusions ou des chimères.

## Quel audit ? Aspect juridique de la lutte des classes...

Revenons à la première question.

Comment l'audit est-il mis en œuvre ? Nous n'insisterons pas sur les modalités techniques de la mise en place des audits, très détaillées dans le document (96 pages) du CADTM : Manuel pour les audits de la dette du Tiers-monde. Ce sont les organes législatifs (Parlements, Congrès), exécutifs (gouvernements) ou judiciaires (à la suite d'une plainte) qui en ont l'initiative et qui en contrôlent le déroulement. Même si, précise ce document, « ces audits doivent être soutenus par une large mobilisation populaire », même si « ils sont aussi, et peut-être surtout, un enjeu de mobilisation citoyenne permettant d'avoir prise sur le présent », même si « c'est un puissant moyen pour les citoyens de recouvrer quelque pouvoir sur la marche de l'État », les audits restent aux mains des experts, des juristes, des comptables et des parlementaires.

« Ils peuvent être accompagnés ou précédés d'un audit citoyen, impulsé par des mouvements sociaux ou des citoyens épris de justice, souvent grâce à des relais au sein de l'État » indique ce même Manuel.

En lisant ce document, on est frappé par le fait que les dits citoyens (nous reviendrons plus loin sur ce terme) accompagnent l'audit « officiel », essentiellement par le truchement de mouvements sociaux. Les citoyens ne sont pas les principaux acteurs de ce processus.

Non seulement l'audit implique un renforcement de l'Etat, puisqu'il s'agit d'utiliser l'Etat (par l'intermédiaire de ces organes) pour rationaliser une activité économique qui, laissée à elle-même, détruit ses bases sociales, mais c'est aussi un projet politique propre à « la classe de l'encadrement ». Nous reprenons ici la définition proposée par Alain Bihir en 2005 (Praxis, novembre 2005@le-militant.org).

L'encadrement capitaliste est constitué des « couches moyennes

salariées ». Il peut se définir comme « l'ensemble des agents subalternes de la reproduction du capital, ou encore comme l'ensemble des agents dominés de la domination capitaliste.

Ce qui signifie que dans la division sociale du travail, elles remplissent des fonctions d'encadrement : ce sont elles qui conçoivent, contrôlent, inculquent, légitiment les différents rapports de domination par l'intermédiaire desquels se reproduit le capital. Et ce aussi bien dans les appareils d'Etat et dans la société civile que dans les entreprises. [...] Ce travail d'encadrement implique tout à la fois un savoir et un savoir-faire marqués du sceau du travail intellectuel par opposition au travail manuel. [...] »



Dans le processus de l'audit, deux puissances sociales sont évoquées :

- La fraction financière des différentes bourgeoisies nationales, aussi désignée sous le vocable de « marchés ». Elles possèdent, par l'intermédiaire des institutions financières internationales et des dettes publiques, une capacité de s'approprier une large part de la richesse sociale qu'elles ne produisent pas.

- Les appareils d'Etat dont la classe de l'encadrement constitue une part importante. Cette dernière est aux premières loges pour comprendre et participer à des audits qui se dérouleront à l'échelle nationale mais concerneront aussi les dettes des collectivités locales où

les représentants de cette classe sont prédominants.

Les autres groupes sociaux ne sont pas évoqués. Les classes dites populaires sont spectatrices, au mieux accompagnatrices. Se reconnaîtront-elles dans un processus juridique d'opposition aux politiques d'austérité ?

Leurs lieux de lutte traditionnels, là où elles ont un moyen de pression efficace, ce sont les lieux de production, source de la richesse sociale, pas les prétoires.

## Daloz contre Davos ? !

La mise en place et le fonctionnement de l'audit nécessite une connaissance fiscale, comptable et juridique qui exclut la quasi-totalité des classes populaires. Si on peut s'appuyer sur certains textes pour plaider en faveur de l'annulation des dettes publiques, d'autres textes de loi légalisent l'existence de ces mêmes dettes. On en arrive à une bataille de juristes, champ d'affrontement et de jeu des différentes fractions de la classe de l'encadrement et d'une partie de la bourgeoisie. Ce sera à qui proposera l'annulation, la répudiation, l'abolition, le réaménagement, le rééchelonnement ou la restructuration de telle ou telle dette. Ce sera à qui s'appuiera sur la Charte des Nations Unies, sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, sur des Pactes Internationaux, voire sur la

les Codes Dalloz en main, c'est ignorer les armes de l'adversaire.

S'il s'agit de « rompre avec la domination du grand capital », comme l'écrivait le CADTM dans son tract publié en Juillet 2010, La dette, une manne pour les créanciers, un drame pour les peuples, on peut se poser la question de savoir si l'audit est un bon instrument pour s'engager dans cette voie. En d'autres termes, si on privilégie le caractère contractuel et juridique dans les négociations sur l'annulation des dettes publiques, utiliserons-nous les mêmes moyens légalistes quand il faudra exproprier les biens et les valeurs du capital, rompre avec lui ?

## Y a-t-il des dettes légitimes ?

C'est cette distinction présumée (une partie de la dette pourrait être légitime et il faudrait donc accepter de la rembourser) qui amène logiquement le CADTM (avec d'autres organisations) à recommander la réalisation d'un audit de la dette publique effectué sous contrôle citoyen afin de « déterminer la part illégitime de ces dettes ». Et quand bien même y aurait-il des dettes déclarées légitimes par cette commission d'audit, elles sont déjà remboursées plusieurs fois, intérêts et capital.

Dans la société capitaliste, les dettes publiques sont un artefact politique.

*time car elle résulte d'une politique délibérée de gouvernements qui ont décidé de privilégier systématiquement une classe sociale, la classe capitaliste, et d'autres couches favorisées, au détriment du reste de la société.»* (ACC, n° 225, p. 12)

La fonction même des gouvernements capitalistes est d'appliquer cette politique délibérée dans tous les domaines. Il n'y a pas seulement une partie importante de la dette publique qui est illégitime. C'est toute dette publique qui est de fait illégitime. C'est toute dette publique, et même tout processus d'endettement, qui doit être aboli.

## Les Conseils populaires contre la dette publique : renverser le sens de la dette

Si vraiment le fait qu'il n'y ait aucune dette publique légitime tarabuste certaines bonnes consciences, on peut réfléchir à la mise en place d'un audit inversé : toutes les dettes publiques sont déclarées nulles parce qu'illégitimes, par des Conseils populaires contre la dette publique. Les créanciers devront présenter tous les documents prouvant que la dette dont ils réclament le remboursement est bien légitime et en convaincre même les participants les plus incompetents en matière fiscale, comptable et juridique. Le sens de la dette et donc le sens du pouvoir en sera concrètement inversé : ce ne sont plus les débiteurs qui devront rechercher, négocier voire mendier les documents nécessaires par l'intermédiaire d'avocats ou de parlementaires « épris de justice », ce sont les créanciers qui viendront d'eux-mêmes soumettre à examen ces documents. Ce n'est que dans ce cas que ces Conseils populaires à l'échelle locale, nationale et internationale pourront devenir des instruments de mobilisation et d'éducation populaire, à l'instar des Comités contre le Traité constitutionnel européen en 2005.

Il nous semble que la création de tels Conseils populaires contre la dette publique, dont les objectifs dépasseraient vite la simple remise en cause du paiement des dettes publiques au cours de la lutte, pourrait être un outil pour amorcer la mobilisation dès maintenant.

Et si l'Etat (ou le gouvernement) était un Etat (ou un gouvernement)... capitaliste ?

Nous n'entrerons pas dans les détails de la question soulevée ici, mais ces termes sont si souvent utilisés dans les textes cités qu'il est utile de l'évoquer.



Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 pour justifier tel ou tel argument.

S'en prendre à la dette publique des Etats centraux, c'est s'en prendre à un des points vitaux de la stratégie d'accumulation du capital. La classe capitaliste ne laissera pas anéantir ses intérêts primordiaux sans réactions violentes. L'Histoire en donne maints exemples. Penser qu'on va l'affronter avec

D'autres politiques fiscales, d'autres choix budgétaires auraient pu éviter le gonflement des dettes publiques. Toutes les dettes publiques, illégitimes par définition puisque contractées dans le cadre capitaliste sciemment au profit de la classe dominante, doivent être annulées.

Le CADTM déclare : « Une partie importante de la dette publique des Etats de l'Union Européenne est illégitime »

Nous renvoyons par exemple à la définition qu'en donne Alain Bihr dans son ouvrage *La novlangue néolibérale*, (Page 2, 2007). Il nous semble suffisant pour susciter une réflexion de prendre quelques exemples.

Si nous sommes d'accord qu'en ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle, dans les pays du Nord (au moins), les Etats (et donc les gouvernements qui se succèdent) peuvent tous être qualifiés de capitalistes, alors la lecture de certaines citations laissent dubitatifs.

En effet, lire, dans l'article déjà cité de juillet 2011 : «*Devant une telle situation, les gouvernements, s'ils veulent respecter l'intérêt de la population, ont intérêt à rompre les accords avec la Troïka, suspendre immédiatement le remboursement de leur dette (avec gel des intérêts) et mettre en place des audits avec participation citoyenne*» peut laisser planer quelques illusions sur la neutralité et la fonction des gouvernements.

Illusions qui tombent aussitôt que l'on place à côté de gouvernements l'adjectif indispensable de capitalistes. Cela donne : «les gouvernements capitalistes, s'ils veulent respecter l'intérêt de la population... ». On se trouve face

à un oxymore, une impossibilité conceptuelle qu'il n'est pas besoin de démontrer: un gouvernement capitaliste a-t-il eu dans le passé, a-t-il dans le présent, une quelconque volonté de respecter l'intérêt de la population ? L'Etat, capitaliste, n'est-il pas de fait au service de la bourgeoisie ?

Deuxième exemple, tiré du livre *La dette ou la vie* (p. 284) : «*Le droit international offre aux gouvernements qui en ont la volonté de solides arguments pour sortir du piège de la dette et des politiques antisociales d'inspiration néolibérales, que nous désignerons par « rigueur » ou « austérité ».* » Outre qu'on peut s'interroger sur le rôle joué par le droit international dans la légitimation du capitalisme, il devient difficile de lire cette même assertion en ajoutant capitalistes après gouvernements : « Le droit international offre aux gouvernements capitalistes qui en ont la volonté de solides arguments pour sortir du piège de la dette ». On relève ici encore un oxymore qui fourvoie la réflexion et mène à une impasse.

Admettre que les Etats ont soutenu à bout de bras les banques sans conditions et permis à la spéculation de reprendre vigueur en augmentant l'endet-

tement public et, en même temps, croire et faire croire que ces mêmes Etats vont diminuer cet endettement au détriment des institutions financières qu'ils ont précédemment aidées, c'est induire une terrible illusion sur les fonctions de l'Etat. Laisser supposer qu'un gouvernement pourrait avoir cette volonté est d'autant plus insidieux que la solution alors envisageable serait d'élire ce « bon gouvernement » pour sortir du piège.

## Ces citoyens dont tout le monde parle

Nous trouvons indifféremment les termes : citoyens, population, peuple, pour désigner des ensembles sociaux qui ont des intérêts divergents, voire opposés. A l'intérieur de ces ensembles, les inégalités de salaires, directs et indirects, de revenus et de rentes anéantissent toute cohérence donc toute solidarité effective. De même, nommer un pays, «la Grèce est endettée...», crée un amalgame qui évite de parler de l'affrontement entre les classes sociales antagonistes. Ces termes sont des mots-écrans qui occultent la réalité des sociétés capitalistes divisées en classes sociales.

Pourtant, les analystes conviennent que les classes «populaires» sont particulièrement mises à contribution pour payer la dette publique... au bénéfice des classes «privilégiées». Cette approche est à conserver pour formuler la stratégie politique et les instruments à mettre en œuvre.

## Reprenons le combat...

... là où les mouvements sociaux achoppent actuellement. En France, cela veut dire réfléchir sur les obstacles que le mouvement de l'automne 2010 n'a pu surmonter et considérer la période électorale qui s'ouvre comme une impasse. Pour reprendre le combat là où il s'arrête actuellement, on ne fera pas l'économie de la reconstruction, à l'échelle européenne et internationale, d'une autonomie de la lutte dans la sphère économique de production et de circulation. Les Conseils populaires contre la dette publique peuvent être un instrument manié par les classes «populaires». On ne peut rompre avec la domination du grand capital en négociant avec ses représentants. Ferrailer droit contre droit pour l'annulation de la dette publique ne peut servir les intérêts des classes exploitées que si les rapports de force sont renversés : «Entre deux droits égaux, qui décide ? La force.»

Isabelle Mély Marc Lefebvre

## Création d'un conseil populaire anti-dette dans l'Est

A Thann (Haut-Rhin), le 18 septembre dernier, un «*Conseil populaire pour l'abolition des dettes publiques, Groupe Est*» s'est constitué à l'initiative d'une vingtaine de militant-e-s issu-e-s de diverses organisations : Action contre le chômage 25, A Contre Courant, Amis de l'Emancipation Sociale, ATTAC 68, Les Alternatifs de Franche-Comté, et le NPA de Besançon et Mulhouse.

Une plate-forme a été adoptée, rédigée à partir du tract paru dans ACC n° 226. Elle se termine par un appel à «*la création de Conseils populaires locaux pour la récusation des dettes publiques*».

Comme nous l'avons fait depuis quelques mois, nous nous efforcerons, dans les colonnes de nos prochains numéros, de rendre compte des analyses produites et surtout des initiatives les plus intéressantes prises par les collectifs déjà constitués ou qui verront le jour.

La plateforme du «*Conseil populaire pour l'abolition des dettes publiques, Groupe Est*» est mise en ligne sur le site de A Contre Courant ([www.acontrecourant.org](http://www.acontrecourant.org)) où vous pourrez découvrir également en accès libre, dans la «catégorie «dette publique», les dossiers parus dans les précédents numéros d'ACC et des documents de travail mis à disposition par le «*Groupe de Réflexion et d'Action de Tonquédec (22)*» où militent les deux auteurs du texte sur «*l'audit*» que vous avez sous les yeux. Le premier de ces deux documents, composé de 36 pages, est constitué de citations et de résumés de la pensée de plusieurs auteurs (CADTM, Alain Bihr, François Chesnais, Frédéric Lordon, Michel Husson, Les Economistes Atterrés et Alternatives Economiques). A l'origine, il a servi à apporter des informations à des participants à des conférences sur le thème de la dette publique. Le deuxième document, composé de 15 pages, reprend les mêmes textes, plus succinctement, classés sous différentes rubriques : la situation (en Janvier 2011), les origines, les institutions en place, le rôle de la dette, les stratégies, les mesures du capitalisme, les conséquences, le cas des pays de la Périphérie européenne (en Janvier 2011), les solutions alternatives.

# Refusons de vivre en dettocratie

Nous avons appelé à créer, par-tout, des conseils populaires pour l'annulation de la dette et nous proposons dans notre bulletin, depuis plusieurs mois, analyses et réflexions, données chiffrées afin de passer à l'offensive contre l'arnaque de la dette publique, contre ce racket cynique contre les peuples. Qu'elles soient des dettes odieuses ou illégitimes, des dettes privées devenues publiques pour sauver les banques en les «recapitalisant», les peuples n'ont pas à les rembourser. Au moment où les Conseils populaires contre la dette ou autres comités contre la règle d'or et le remboursement de la dette naissent en France, il s'agit ici de faire le point sur les mobilisations en Europe, là où la crise a déjà frappé (Grèce, Portugal, Irlande, Islande...)

«Les origines de la dette remontent aux origines du colonialisme. Ceux qui nous ont prêté de l'argent, ce sont eux qui nous ont colonisés. Ce sont les mêmes qui géraient nos économies. Ce sont les colonisateurs qui endettaient l'Afrique auprès des bailleurs de fond... L'on nous a amenés à compromettre nos peuples pendant 50 ans et plus. La dette, sous sa forme actuelle, est une reconquête savamment organisée de l'Afrique, pour que sa croissance et son développement obéissent à des normes qui nous sont totalement étrangères. Faisant en sorte que chacun de nous devienne l'esclave financier, c'est-à-dire l'esclave tout court, de ceux qui ont eu l'opportunité, la ruse et la fourberie de placer des fonds chez nous avec l'obligation de rembourser. ... La dette ne peut pas être remboursée parce que d'abord si nous ne payons pas, nos bailleurs de fonds ne mourront pas. Soyons-en sûrs. Par contre si nous payons, c'est nous qui allons mourir. Soyons en sûrs également. Ceux qui nous ont conduits à l'endettement ont joué comme au casino. Tant qu'ils gagnaient, il n'y avait point de débat. Maintenant qu'ils perdent au jeu, ils nous exigent le remboursement. Et on parle de crise. Non, ils ont joué, ils ont perdu, c'est la règle du jeu et la vie continue. Nous ne pouvons pas rembourser la dette parce que nous n'avons pas de quoi payer. Nous ne pouvons pas rembourser la dette parce que nous ne sommes pas responsables de la dette. Nous ne pouvons pas payer la dette parce qu'au contraire les autres nous doivent ce que les plus grandes richesses ne pourront jamais payer, c'est-à-dire la dette de sang. C'est notre sang qui a été versé...» Cette clairvoyance fut assassinée ! Cette voix est celle de

Thomas Sankara, président du Conseil national révolutionnaire du Burkina Faso, appelant les Etats africains à créer un front uni contre la dette, lors du sommet de l'OUA (organisation de l'unité africaine) le 29 juillet 1987, à Addis Abéba.

«Si vous voulez récupérer votre argent, ce n'est certainement pas en suivant des procédures légales à ne pas en finir mais **en militant**, en vous exprimant par tous les moyens pour faire honte à ces Etats occidentaux qui attaquent le pouvoir normatif des Etats, contestent la souveraineté populaire, subvertissent la démocratie, ravagent la nature et détruisent les hommes et leurs libertés ... **La dette et la faim sont les deux armes de destruction massive utilisées par les maîtres du monde pour asservir les peuples, leur force de travail, leurs matières premières, leurs rêves**». Jean Ziegler aux Tunisiens lors d'une conférence organisée par l'Association tunisienne de la Transparence financière le 11 juin 2011 à Tunis

## Répudier ou annuler les dettes illégitimes ou odieuses d'un pays, c'est possible.

Les dettes sont illégitimes et/ou odieuses lorsqu'elles ne répondent pas aux besoins et aux intérêts de la population, génèrent des désastres humains, sociaux, écologiques et politiques, lorsqu'elles sont contractées par des dictateurs, ou sans le consentement des peuples et en toute connaissance de cause par les créanciers. Cette doctrine de droit est fondée sur des faits antérieurs à sa formulation en 1927 par Alexander Sack, juriste russe et ancien ministre de Nicolas II, émigré en France après la révolution de 1917, prof de droit à Paris. Il écrivait : «si un pouvoir despotique contracte une dette non pas pour les besoins et dans les intérêts de l'Etat mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat, cette dette est odieuse pour la population de l'Etat entier. Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation : c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée, par conséquent, elle tombe avec la chute de ce pouvoir». Cette proposition peut être perçue comme progressiste : elle servait à cette époque les intérêts d'une grande puissance en construction : les USA. Ceux-ci avaient créé un précédent en 1898, lorsque, victorieux des Hispaniques, ils prennent le contrôle de Cuba, et, simultanément acquièrent la dette réclamée par l'Espagne, qu'ils refusent de payer au prétexte qu'elle a été imposée au peuple cubain. Le Traité de Paris

de 1898 valide cette interprétation, la dette est annulée. Quelques années auparavant, en 1863, au Mexique, Benito Juarez suspend le remboursement de la dette extérieure, contractée notamment par le dictateur Antonio Lopez de Santa Anna, ce qui fut un prétexte pour Napoléon III pour intervenir militairement afin d'empêcher l'extension américaine. En 1919, le Traité de Versailles annule la dette réclamée par l'Allemagne à la Pologne, celle-ci ayant servi à coloniser un pays. En 1923, au Costa Rica, le gouvernement annule tous les contrats passés par le dictateur Federico Tinoco ayant détourné des fonds prêtés par la Royal Bank of Canada (banque britannique) entre 1917 et 1919. La Cour d'arbitrage internationale validera la loi costaricaine. Plus récemment, en 1998, le British International Development Committee du Parlement britannique a plaidé pour l'annulation de la dette rwandaise, pour son caractère odieux. «Une grande partie de la dette extérieure du Rwanda fut contractée par un régime génocidaire ... Certains argumentent que ces prêts furent utilisés pour acheter des armes et que l'administration actuelle, et en dernière instance la population du Rwanda, ne devrait pas payer ces dettes odieuses. Nous recommanderons au gouvernement qu'il pousse tous les créanciers bilatéraux, et en particulier la France, à annuler la dette contractée par le régime antérieur». Les Gouvernements successifs en France ne se sont pas sentis concernés !

La plupart des dettes odieuses du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle concernent les pays d'Amérique latine, et l'on retrouve derrière ces refus de paiement, une puissance unique : les USA. Au 21<sup>ème</sup> siècle, le même schéma se reproduit : en 2003, après l'invasion de l'Irak et la chute du régime de Saddam Hussein, les Etats-Unis plaident pour l'annula-

Vous qui lisez régulièrement ce bulletin, dites-nous si vous avez connaissance d'un Comité, d'un Conseil populaire qui voit le jour.

Vous trouverez sur le site d'ACC dans la catégorie «Dette publique» -que nous nous efforçons de mettre régulièrement à jour-, de nombreux textes déjà parus dans nos colonnes, ainsi que des documents de travail élaborés par différents groupes. Vous y trouverez également le texte paru dans notre dernier numéro et intitulé «L'audit : un compromis «citoyen» entre bourgeoisie éclairée et encadrement», avec les notes qui, suite à un incident informatique, ont malencontreusement disparu dans la version publiée dans le n° 228.

**tion de la dette de l'Irak** afin d'épargner au nouveau régime qu'ils viennent d'instaurer dans le pays de devoir la rembourser. Prenant conscience du risque de créer un précédent, ils cessent très vite d'invoquer l'argument de la dette odieuse et obtiennent du Club de Paris une annulation de 80% des dettes irakiennes en trois fois sans référence à son caractère odieux.

Pour juger de la nullité d'un contrat de prêt, il faut non seulement prêter attention aux clauses du contrat mais également aux circonstances entourant la conclusion de celui-ci et à la destination réelle des fonds empruntés. Vices du consentement, corruption du contractant, contrainte exercée par le contrac-



tant... A titre d'exemple, la France de Charles X en 1825 contraint Haïti (seule révolte d'esclaves qui ait accouché d'un Etat) au paiement d'une rançon colossale en échange de la reconnaissance de son indépendance (treize bateaux français équipés de 494 canons entourèrent l'île avec la consigne suivante : en cas de refus, blocage des ports). En 2010, Haïti continuait à payer les conséquences de sa naissance, la France lui ayant extorqué 90 millions de francs or (soit quelques 17 milliards d'euros) pour indemniser les colons. Lors du tremblement de terre en 2010, Sarkozy attribuait une aide 326 millions et annonçait, de cette manière, l'annulation de la dette de 56 millions ! Pour lui, soustraction vaut annulation !! La France remboursera-t-elle les 17 milliards extorqués ?

Certaines dettes peuvent être dites illégitimes du fait de la cause illicite ou immorale du contrat : achat de matériel militaire, financements conditionnés à l'ajustement structurel, construction de projets non rentables, les dénommés «éléphants blancs», comme le barrage d'Inga en RDC (République Démocratique du Congo) qui n'a pas bénéficié à la population, puisque 10% à peine ont accès à l'électricité. On pourrait citer le scandale des Jeux Olympiques de 2004 en Grèce, pour lesquels les autorités helléniques prévoyaient une dépense de 1,3 milliard de dollars, qui a atteint 20 milliards.

Pour autant, les dettes sont annulées par un acte volontaire d'un gouvernement (les quelques exemples cités le

démontrent) ; cette procédure fait appel au «bon vouloir du prince». De la même manière et plus récemment dans le contexte de crise et à la suite de luttes sociales et de refus des réductions des droits sociaux, en Argentine et en Equateur, les armes du droit international ont permis d'annuler tout ou partie de la dette, l'initiative émanant toujours du Gouvernement.

## **Peut-on affirmer que les dettes privées, transformées en dettes publiques, sont illégitimes ?**

Les crises financières qui ont éclaté dans les années 1990 dans le sud-est asiatique, en Equateur, en Argentine, au Brésil et en Russie trouvent leur origine dans l'application des mesures préconisées par la Banque Mondiale et le FMI, qui imposent la déréglementation du système financier et l'interdiction du contrôle par les Etats des mouvements des capitaux. Dès que les perspectives de profits se sont assombries, les capitaux étrangers ont fui ces pays, entraînant des faillites bancaires en chaîne. Les dettes de ces banques privées sont devenues les dettes publiques des Etats, sous l'impulsion des responsables de ces crises : la BM et le FMI. La crise mondiale, qui a éclaté en 2007, a encore aggravé la situation des finances publiques et accru le niveau de la dette publique du fait de l'intervention des gouvernements du Nord pour sauver les banques en faillite. L'augmentation vertigineuse de cette dette publique constitue le résultat des politiques néolibérales appliquées depuis les années 80 qui diminuaient les impôts des riches et des grandes entreprises, raréfiant ainsi les recettes de l'Etat qui devenaient insuffisantes, d'où le recours à l'endettement public pour financer les dépenses de l'Etat, auprès des banques privées. C'est cette «dette» que les peuples doivent rembourser. Ainsi, la dette de l'Equateur est-elle illégitime ?

**En Equateur**, les politiques des dictatures militaires (1972-1979) puis les politiques ultralibérales des gouvernements successifs pendant près de 20 ans, préconisées par le FMI et la Banque mondiale, desquels dépendait l'obtention de nouveaux prêts pour rembourser les anciens, a eu des conséquences sociales désastreuses : 80% de la population avec moins de 2 dollars par jour, des milliers de petites et moyennes entreprises industrielles et agricoles, incapables de rivaliser avec l'invasion des produits importés moins chers car fortement subventionnés, provoquent chômage et émigration de millions d'Equatoriens en Europe et aux Etats-Unis. L'Equateur est littéralement pillé de ses ressources (principalement le pétrole et les bananes), systématiquement spoliées par les grandes multinationales, les créanciers et les grands

propriétaires. Il est, en 2005, le pays d'Amérique du Sud qui doit consacrer la part la plus élevée de son budget au remboursement de la dette, réduisant de manière drastique les dépenses publiques. En 1980, 40% du budget était destiné à la santé et l'éducation et 15% au service de la dette (intérêts + capital emprunté). En 2005, la situation est inversée : le gouvernement dédie 40% du budget au service de la dette pendant que les dépenses de santé et d'éducation ne totalisent que 15% du budget ! Ces politiques néolibérales ont condamné l'Equateur au sous-développement et à la perte de sa souveraineté. En novembre 2006, les Equatoriens élisent Rafael Correa à la présidence de la République. Il refuse l'intégration à l'ALCA (zone de libre-échange des Amériques), participe activement à la création de la Banque du Sud, engage la restructuration de la dette publique et poursuit l'audit de la dette publique impulsé par son prédécesseur Alfredo Palacio. Enquêter sur le processus d'endettement est une décision souveraine du gouvernement. Il décidera de l'annulation partielle de la dette et de mesures spécifiques de reprise de la souveraineté nationale (plus question d'emprunter au FMI, expulsion du représentant permanent de la BM ainsi que des représentants du FMI. Chrétien de gauche, Rafael Correa n'est pas un révolutionnaire mais il choisit d'assainir les finances de son pays non pas en faisant des coupes claires dans les dépenses, mais en faisant le tri dans les factures. Fin 2008, la commission d'audit confirme que la dette extérieure commerciale, engagée avec des institutions privées est majoritairement illégale et illégitime, suite à des détournements de la loi pour imposer des contrats léonins. Correa suspend les remboursements, laisse les titres s'effondrer, puis les rachète à 35% de leur valeur. Il se débarrasse de près d'un tiers de la dette extérieure publique.

## **Rien ne se produira dans les pays européens sans mouvement social et rapport de forces**

### **La preuve par la Grèce**

Au cours de la période 2005-2009, les banques des pays de l'ouest européen ont augmenté leurs prêts à la Grèce (tant au secteur public que privé) une première fois entre décembre 2005 et mars 2007 (le volume des prêts a augmenté de 50%, de 80 à 120 milliards de dollars). Malgré la crise des subprimes aux Etats-Unis, les prêts ont de nouveau augmenté fortement (+ 33%) entre juin 2007 et l'été 2008 (de 120 à 160 milliards) puis ils se sont maintenus à un niveau élevé (120 milliards). Cela signifie que les banques privées d'Europe occidentale ont utilisé l'argent que leur prêtaient massivement et à bas coût

la BCE, la Banque d'Angleterre, la FED pour augmenter leurs prêts à des pays comme la Grèce sans aucune considération des risques. Les banques privées ont donc une très lourde part de responsabilité dans l'endettement excessif de la Grèce. Le 8 août 2011, la BCE a commencé à racheter des titres de la dette des Etats, et notamment de la Grèce, aux banques sur le marché secondaire. Entre mai 2010 et mars 2011, elle a acheté pour 66 milliards d'euros de titres grecs aux banquiers et aux autres zinzins (investisseurs institutionnels : banques, compagnies d'assurances, fonds de pension ...) ce qui leur permet de spéculer et d'engranger des profits juteux. En effet, les banques peuvent racheter des titres sur le marché secondaire ou sur le marché de gré à gré qui échappe à tout contrôle, à des prix cassés (42.5% de leur valeur) et les revendre à la BCE à 80%. Les statuts de la BCE ainsi que le traité de Lisbonne interdisent à la BCE de prêter directement aux Etats. Le scandale c'est

appuyé un **appel pour auditer les dettes publiques de la Grèce**. L'appel demande l'établissement d'une commission publique pour examiner la légalité et la légitimité de ces dettes en vue d'obtenir l'annulation de la partie illégitime et la poursuite des responsables. La dette publique grecque est supposée augmenter de 299 milliards d'euros (127% du PIB) en 2009 à 362 milliards (159% du PIB) en 2011. Face au danger d'un défaut de paiement et à la possibilité de faillite bancaire à travers l'Europe, l'UE a répondu par des mesures de «sauvetage» qui ont temporairement facilité les prêts dans les Etats de la zone Euro et protégé les banques. Mais ces mesures ont échoué à calmer les marchés financiers et les taux d'intérêt pour les pays de la périphérie de la zone euro ont poursuivi leur hausse. La Grèce, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal ont diminué les salaires et les retraites, réduit les dépenses publiques, restreint les dépenses sociales liées au bien-être, privatisé les entreprises publiques, déréglé les marchés. Une véritable «thérapie de choc» infligée aux peuples qui n'ont pas à payer les coûts des programmes européens alors même qu'ils n'ont pas été pleinement informés à propos de l'endettement.

Luis Bernardo, ATTAC **Portugal**, a dénoncé l'endettement de son pays comme la conséquence de la «financiarisation de l'économie, qui a conduit à la concentration des richesses et une augmentation des inégalités au Portugal, où 60 familles à elles seules contrôlent 40% de la richesse et bénéficient de paradis fiscaux comme Madère».

Andy Storey, porte-parole de l'ONG Action from **Ireland** : «Les deux tiers de la dette publique sont dus à la nationalisation de la dette privée lors du sauvetage des banques. Nous savons que le poids de cette dette publique retombe sur les citoyens avec les mesures d'ajustements mais nous n'avons pas réussi à savoir qui sont les créanciers».

Gunnar Skuli Armannsson - ATTAC **Islande** - a expliqué comment les citoyens islandais ont refusé à deux reprises par référendum de payer la dette aux autorités anglaises et néerlandaises.

«**Ne payons pas leur dette**» c'est le message, en Italie, de la Gauche critique (Sinistra Critica) réunie en septembre 2011, point central d'une campagne de masse à même d'inverser la logique des sacrifices à tout prix, de relancer la construction d'une nouvelle organisation de la gauche anticapitaliste, soutenant le mouvement des Indignés du 15 octobre.

La dette privée est au cœur du problème. La transformation radicale du système financier et de crédit est cruciale pour mettre fin à cette spirale de l'endettement. Les peuples doivent exiger, dans leurs campagnes contre la dette, la souveraineté sur la politique monétaire et la socialisation des banques et du crédit pour les mettre au service des peuples. Au-delà de leurs impacts sociaux injustes, les mesures d'ajustement et restrictions budgétaires ont fait la preuve qu'elles ne résolvent pas la crise. Il est par conséquent nécessaire de construire à partir des mouvements sociaux des alternatives à celles-ci. L'audit de la dette est un des moyens préalable à sa répudiation, participant à la construction d'une alternative radicale à la financiarisation du monde. «**Contre la dictature du capital. Pour un changement de système**». «**Ce n'est pas la crise qui nous dépouille, c'est le système**», tels étaient les messages des centaines de milliers d'Espagnols indignés le 15 octobre. Ce mouvement international, ayant pris corps au cours des révoltes de Tunisie et d'Egypte, est là pour durer. **Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, la lutte continue, coûte que coûte !**» était-il proclamé.

**Odile Mangeot**  
Le 22 octobre 2011

Cet article reprend des extraits des analyses et texte du CADTM <http://www.cadtm.org>.



que les banques empruntent à du 1 à 1.5% à la BCE pour prêter à certains Etats à au moins 3.75%. Une fois qu'elles ont acheté les titres et qu'elles perçoivent cette rémunération, elles font coup double : elles déposent en garantie ces titres, empruntent à nouveau à taux très bas à la BCE et prêtent cet argent à court terme aux Etats à des taux d'intérêt très élevés (entre 15 et 20% à la Grèce récemment) !

## Comment faire pour délégitimer et renverser ce système en Europe ?

Le 4 mars 2011, des économistes, des militants, des intellectuels et des parlementaires du monde entier ont

Il est temps de réagir ! Les 7 et 8 octobre à Madrid s'est tenue une rencontre «**Vivre en dettocratie : les pays du Nord amenés à apprendre de l'expérience du Sud**» au cours de laquelle Eric Toussaint (CADTM) a dénoncé «le caractère illégitime de la dette européenne dont l'augmentation est largement due aux politiques fiscales régressives et aux sauvetages du secteur financier. De plus, l'augmentation de la dette répond au chantage des marchés qui exigent l'imposition de plans d'austérité qui entraînent la violation des droits humains».

Dani Gomez-Olivé, chercheur à l'observatoire de la dette dans la globalisation en **Espagne** a déclaré : «Nous vivons dans notre pays une **dictature financière** qui impose aux citoyens le poids de la dette accumulée par le secteur privé pour financer la spéculation immobilière et les exportations de nos créanciers comme l'Allemagne, la réponse à y opposer est la répudiation et la mobilisation pour revendiquer nos droits».

Leonidas Vatikiotis, journaliste et économiste **grec** a appelé à ne pas accepter les «solutions» de restructuration proposées par l'UE «Les propositions des créanciers cherchent à faire de la Grèce une zone franche avec de nouvelles coupes budgétaires et des privatisations. Nous ne devons pas d'argent, nous ne payons pas, et nous ne vendons pas, nous nous opposons au plus important processus de privatisation d'Europe».

Jugeant irrecevables les solutions préconisées par les dirigeants de l'UE et le FMI, instituant une véritable guerre sociale face à la Dette, nous avons déjà publié à ce sujet différentes analyses dans nos précédents numéros. Nous vous proposons aujourd'hui un montage de l'article rédigé le 18 novembre par Christine Vanden Daelen membre du CADTM (Comité pour l'Abolition de la Dette du Tiers Monde), dont vous retrouverez l'intégralité (14 pages) dans le site [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org).

# Les femmes sont les véritables créancières de la dette publique

Pour voler au secours des profiteurs de la dette, les pires mesures d'austérité s'abattent sur les populations d'Europe, pour leur faire payer les effets d'une crise dont elles ne sont en rien responsables. Elles imposent aux plus fragilisées, aux plus pauvres donc majoritairement aux femmes, aux plus vulnérables d'entre elles, les pires régressions sociales, Après avoir exténué les femmes du Sud, les plans d'austérité saigneront celles d'Europe en sabrant leurs droits sociaux, accentuant leur pauvreté, durcissant et aggravant les inégalités entre les sexes et sapant les acquis féministes.

En effet, les politiques mises en œuvre par les dirigeants européens sous tutelle du FMI sanctionnent l'émancipation des femmes en instituant une diminution de leurs revenus du travail rémunéré, la casse de la protection sociale, la destruction du service public, la remise en cause du droit du travail et l'augmentation de la fiscalité sur la consommation c-à-d la TVA.

## Diminution des revenus du travail rémunéré des femmes

Plusieurs facteurs contribuent à la diminution des revenus du travail rémunéré des femmes : leur taux de chômage augmente, leurs salaires et leurs retraites sont réduits et la crise de la dette accentue le phénomène de précarisation de l'emploi féminin en Europe et de perte d'autonomie financière, élément fondamental de toute réelle émancipation des femmes.

## Casse de la protection sociale

Une grande partie des économies imposées au nom de la dette provient des coupes pratiquées dans les prestations sociales dont les femmes sont souvent les principales bénéficiaires par le biais des services sociaux également genrés ; les mesures d'austérité enrayerent les politiques familiales des Etats et minent les programmes instaurant l'égalité des genres de sorte que les femmes portent majoritairement le prix de la dette. Les mesures d'austérité mettent en danger les acquis des combats féministes et renforcent les stéréotypes existants de l'homme gagne-pain et de la femme au foyer. Les associations de promotion des femmes sont également dans l'œil du cyclone budgétaire. La dette détériore ainsi en spirale toute politique et processus menant à l'émancipation des femmes en Europe.

## Destruction du service public

Autre mesure concoctée par les gouvernants européens, la destruction des services publics. Elle touche triplement les femmes car elles sont majoritaires dans la fonction publique ; elles sont aussi les premières bénéficiaires des services publics. C'est elles enfin qui devront assurer les tâches de soin et d'éducation délaissées par l'Etat. Elles subissent également de plein fouet les coupes dans le système de santé, celles effectuées dans l'éducation ; quant à la privatisation des services sociaux à la personne, elle sanctionne surtout les femmes migrantes et sans-papiers.

## Remise en cause du droit du travail

Le démantèlement de la législation du travail et la désagrégation du droit syndical constituent une autre mesure d'austérité infligée par les gouvernements européens à leurs populations. Le travail flexible, précaire et informel devient pour les femmes plus la norme que l'exception et les procédures illégales contre elles augmentent, en particulier lorsqu'elles sont enceintes ou après un congé de maternité.

## Augmentation de la fiscalité sur la consommation

Quant à l'augmentation de la fiscalité sur la consommation, sous forme de pourcentage accru de TVA, elle désavantage non pas les riches et les entreprises mais les classes populaires et particulièrement les femmes qui assurent les besoins de base et la nourriture de la famille. Les femmes sont bien aux



premières loges, minées par l'impact psychologique d'une pauvreté s'amplifiant, l'usure engendrée par trop de labeur et le stress induit par l'obligation d'assumer de multiples rôles.

Les plans d'austérité ne sont nullement neutres du point de vue du genre. Bien au contraire, ils sont la cause d'une féminisation de la pauvreté, d'une précarisation de l'emploi féminin, d'une augmentation considérable de la charge de travail gratuit fourni par les femmes pour amortir leurs effets dévastateurs et de plus, ils détruisent les acquis féministes. Or, alors qu'elles en supportent les pires conséquences, les femmes n'ont à payer aucune dette de quelque nature soit-elle. Ce sont elles les véritables créancières au niveau national et international. Elles sont titulaires d'une énorme dette sociale. Sans leur travail gratuit de production, de reproduction et de soins aux personnes, nos sociétés périlliciteraient tout simplement !

L'ensemble des régressions sociales imposées aux femmes au nom de la dette démontre combien tout véritable processus émancipatoire implique de lutter contre cette dette qui de concert avec le patriarcat asservit les femmes et les empêche de jouir de leurs droits les plus fondamentaux. C'est pourquoi partout dans le monde, les mouvements féministes travaillent à renforcer leurs convergences. En 2011, a été créée, en Grèce, l'Initiative « Femmes en mouvement contre la dette et les mesures d'austérité ». Ce réseau en construction compte ainsi parvenir à impulser une campagne féministe européenne qui contribuera à faire s'écrouler le « système dette ». Partout où des processus d'audit de la Dette se mettent en œuvre, l'Initiative a comme objectif d'outiller le mouvement féministe pour qu'il puisse les soutenir et y participer activement. Elle témoigne ainsi de la détermination des féministes à se battre contre une dette exclusivement à la solde d'intérêts financiers et à contribuer à l'élaboration d'un nouveau mode de production et de distribution des richesses affranchi du capitalisme et du patriarcat.

Lire également dans le même site [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org) : Impact de la crise et de l'austérité sur les femmes : des raisons de s'indigner et se mobiliser. Christiane Marty – 27 novembre 2011 – 13 pages.

## Pour le Conseil Populaire du 68 : moratoire d'abord, audit si possible.

Dans notre numéro 228 (octobre 2011), nous avons signalé la création d'un Conseil Populaire anti-dette dans l'Est qui a lancé un appel à «la création de Conseils Populaires locaux pour la récusation des dettes publiques».

Un tel «Conseil Populaire» s'est créé à Mulhouse (68) début octobre. Il a pris l'initiative, début novembre, d'interpeller les élus au Conseil Général du Haut-Rhin qui - dette oblige - envisagent pour ces prochaines années de réduire de près de moitié les ressources d'investissement.

«Le Conseil Populaire du 68 pour l'abolition des dettes publiques» s'est indigné d'un tel choix qui «conduit au désastre par l'asphyxie progressive de toute vie sociale, économique et démocratique» et propose : «au lieu d'alimenter les spéculateurs et les banques bénéficiaires des remboursements de la dette, utilisons nos impôts pour réaliser des projets d'intérêt général». Et demande, pour ce faire, «un moratoire immédiat sur le remboursement de la dette et des intérêts de la dette du département 68» ainsi que «la création simultanée d'un audit afin que, dans la transparence la plus totale, il soit possible de déterminer si une partie des dettes, et laquelle, peut ou non être remboursée après que les urgences sociales, écologiques et économiques auxquelles le Département doit faire face ont été satisfaites».

Pour le Conseil Populaire du 68, les «urgences sociales, écologiques et économiques» sont prioritaires. L'audit, qui prendrait beaucoup de temps et pose des problèmes techniques délicats pour un petit groupe militant, est «confié» à priori aux élus qui devront convaincre (en fournissant les données que d'habitude ils cachent soigneusement) que le gavage des banquiers et des spéculateurs est plus important que les objectifs d'intérêt général... Moratoire d'abord, pour ne pas sacrifier ces objectifs. Audit ensuite, si les élus le trouvent nécessaire. Cette démarche, qui n'est pas incompatible avec celle proposée nationalement par «L'Appel pour un audit citoyen de la dette publique» est néanmoins plus offensive.

L'interpellation des Conseillers Généraux du Haut-Rhin par le Conseil Populaire du 68 a été publiée quasi intégralement dans le quotidien «L'Alsace»<sup>(1)</sup>. Si bien que le vice président du CG, chargé du budget, s'est senti obligé de répondre, deux semaines plus tard, dans

le même journal. En se livrant à un exercice d'enfumage et d'autosatisfaction : «les engagements du Département sont rendus possibles grâce à une gestion saine et vertueuse», s'est-il vanté, en se contredisant quelques jours plus tard lors de la séance budgétaire annuelle où il a fait voter diverses régressions sociales et écologiques par sa majorité de droite qui a décidé, par exemple, de mettre fin à la gratuité des transports pour les lycéens de moins de 16 ans. Une «économie» d'environ 300 000 euros désormais payés par les familles; ils vont servir à rembourser quelle banque?... quel spéculateur?... La question est aussi posée à l'opposition PS - Ecolo qui, si elle a voté contre ce budget, s'est bien gardée, pour l'instant, de répondre à l'interpellation du Conseil Populaire...

(1) Les articles de presse parus dans les journaux alsaciens sur ce sujet, ainsi que d'autres documents, sont disponibles sur le site d'A Contre Courant, [www.acontrecourant.org](http://www.acontrecourant.org), catégorie «dette publique».

